



# RAPPORT ANNUEL 2016

*(Soumis à la considération de l'Assemblée générale de l'OEA lors de sa XLVIIe Session ordinaire)*

COMMISSION INTERAMERICAINE DES  
TELECOMMUNICATIONS  
CITEL

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RESUME ANALYTIQUE</b> .....	<b>2</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL</b> .....	<b>3</b>
2.1 Objectifs et fonctions de la CITEL (Article 3 du Statut de la CITEL).....	3
2.2 Membres et participants .....	4
2.3 Structure de la CITEL.....	5
<b>3. ACTIVITÉS DE LA CITEL</b> .....	<b>6</b>
3.1 Comité Directeur Permanent de la CITEL (COM/CITEL) .....	6
3.2 Comité Consultatif Permanent I: Télécommunications/TIC (CCP.I).....	7
3.3 Comité Consultatif Permanent II: Radiocommunications (CCP.II).....	13
<b>4. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT</b> .....	<b>17</b>
4.1 Repositionnement de la CITEL au sein de l'OEA: soutien aux initiatives du Secrétaire général et aux piliers de l'OEA .....	18
4.2 Alliance Tic 2030 des Amériques .....	18
4.3 Questions administratives et budgétaires.....	19
4.3.1 Questions administratives: rotation et intégration d'un nouveau personnel.....	19
4.3.2 Questions budgétaires: D'un regard critique à une perspective positive.....	19
4.4 Représentation de la CITEL dans d'autres forums.....	20
<b>5. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DES SEXES DANS LES TRAVAUX DE LA CITEL</b> .....	<b>21</b>
<b>6. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX, ET AVEC LES ÉTATS MEMBRES</b> .....	<b>22</b>
6.1 La CITEL et l'Union internationale des télécommunications (UIT) .....	22
6.2 Organisations avec lesquelles la CITEL a signé un Accord de coopération .....	24
6.3 Memorandums d'accord avec les États membres .....	26
6.3.1 Gouvernement de la République dominicaine.....	26
6.3.2 Gouvernement de la Colombie.....	26
<b>7. STATUT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES PARRAINÉES PAR LA CITEL</b> .....	<b>27</b>
7.1 Convention de Lima .....	27
7.2. Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP).....	28
7.3 Protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP) .....	28
<b>8. ACTIVITÉS DE FORMATION PARRAINÉES PAR L'OEA/CITEL</b> .....	<b>29</b>
<b>9. BUDGET DE LA CITEL</b> .....	<b>32</b>
9.1 Budget et application pour l'année 2016.....	32
9.2 Budget pour l'année 2017 .....	32
9.3 Bourses.....	33
9.4 Fonds externes .....	33
<b>10. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2017</b> .....	<b>34</b>
<b>11 PROJETS DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'OEA</b> .....	<b>36</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>37</b>
A. Membres associés.....	37
B. Liste des réunions tenues au cours de 2016.....	37
C. Résultats quantifiables de la CITEL pour l'année 2016.....	37
D. Résolutions, Recommandations et Décisions approuvées en 2016 .....	37

## RESUME ANALYTIQUE

L'année 2016 a été très importante pour le renforcement de la CITELE et son positionnement au sein de l'OEA. Il convient particulièrement de noter le succès remarquable de la préparation des propositions interaméricaines pour l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16), le leadership de la CITELE à élever le profil politique du thème des TIC dans le cadre de la 46e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA qui s'est tenue en République dominicaine et le renforcement du budget de la CITELE avec l'approbation d'un montant supérieur de la monnaie de contribution ainsi que la répartition faite à la CITELE par la cinquante et unième Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA qui a adopté le programme-budget de l'Organisation pour 2017.

Pour la première fois depuis février 2016, la CITELE et la question des TIC bénéficient de la reconnaissance formelle du Secrétariat général de l'OEA comme un outil essentiel au développement des pays. Des instructions ont été formulées à l'Organisation pour que soient garanties dans ses quatre piliers de démocratie, droits de l'homme, sécurité et développement, l'utilisation et l'appropriation des TIC par le Secrétariat exécutif de la CITELE.

Le Comité consultatif permanent I a élaboré 33 propositions interaméricaines avec les positions communes de normalisation de la CITELE pour la région des Amériques en vue de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16), qui a eu lieu du 25 octobre au 3 novembre en Tunisie, où les États membres sont arrivés avec une grande connaissance et une maîtrise des questions et qui à son tour s'est révélée une région unie et forte ayant parvenu à un consensus sur des questions essentielles. Le CCP.I a également concentré ses efforts sur les initiatives régionales en vue de la Réunion préparatoire régionale pour les Amériques (RPR-AMS) et la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17) qui aura lieu en 2017. La CITELE se distingue comme étant la seule organisation représentant les Amériques lors des négociations qui se déroulent au sein des conférences et assemblées de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Cette année, le CCP.II a analysé les « Résultats du CMR-15 et leur impact pour la région des Amériques » lors de l'Atelier conjoint de l'UIT-CITELE et son Groupe de travail pour la préparation des conférences régionales et mondiales des radiocommunications a fait avancer les travaux indispensables qui permettent de présenter à la CMR-19 les propositions interaméricaines. Le CCP.II a également approuvé la création d'un groupe spécial pour mettre à jour la Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (PIRA), ainsi que des recommandations concernant la protection du public et le secours en cas de catastrophe (PPDR); l'autorisation de stations terriennes mobiles pour communiquer avec les stations spatiales géostationnaires, l'utilisation de la gamme de fréquences 10,7-12, 2 GHz pour les applications de TV par satellite et les régimes de concession générique pour les stations terrestres du service fixe par satellite déployées de manière omniprésente.

En général, les comités consultatifs et les groupes de travail ont progressé de manière décisive sur les questions de la bande large; la création de guides pour divers sujets, l'analyse des nouvelles dispositions du Règlement sur les radiocommunications adoptées lors de la CMR-15 et plusieurs rapports de sujets prioritaires pour le développement des télécommunications et technologies de l'information ainsi que de la communication dans la région.

## 1. INTRODUCTION

Le présent Rapport annuel est publié en vertu des dispositions de l'alinéa f de l'article 90 de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'article 17.j du Statut de la CITEL et des articles 72.h et 92.j du Règlement de la CITEL. Son contenu est conforme aux directives énoncées par l'Assemblée générale de l'OEA aux termes de sa résolution AG/RES.1452 (XXVII-0/97) pour l'élaboration des rapports annuels d'activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Le rapport porte sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

## 2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) est une entité de l'Organisation des États Américains qui a été instituée par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-0/93), conformément aux dispositions de l'article 53 de la Charte de l'Organisation. La CITEL détient une autonomie technique pour remplir ses fonctions, dans la limite autorisée par la Charte de l'Organisation, son Statut et les mandats qui lui sont confiés par l'Assemblée générale de l'Organisation.

### 2.1 Objectifs et fonctions de la CITEL (Article 3 du Statut de la CITEL)

#### Objectifs

- a. Faciliter et promouvoir, par tous les moyens à sa portée, le développement continu des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) (ci-après télécommunications/TIC), y compris les technologies de l'information et de la communication, dans le Continent en faveur du développement durable et soutenable.
- b. Promouvoir et favoriser l'existence de télécommunications/TIC adéquates, qui contribuent au processus de développement intégré dans la région, en particulier dans les zones insuffisamment desservies.
- c. Organiser, promouvoir et évaluer la tenue périodique de réunions de techniciens et d'experts chargés d'étudier la planification, le financement, la construction, le fonctionnement, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et autres thèmes liés à l'utilisation et au fonctionnement des télécommunications/TIC dans les Amériques.
- d. Promouvoir l'uniformisation des critères et normes techniques pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien des systèmes afin de tirer le meilleur parti des installations disponibles pour chaque pays et pour la région en général dans le cadre de la normalisation mondiale de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les autres organisations de normalisation pertinentes.
- e. Promouvoir et étudier l'assistance technique, conformément à ce qui a été convenu avec les gouvernements des pays respectifs, en établissant l'ordre de priorité des besoins des pays en développement.
- f. Préconiser l'amélioration et l'harmonisation des procédures administratives, financières et opérationnelles en vue de la planification, l'installation, l'amélioration, l'entretien et l'exploitation des réseaux de télécommunications/TIC des États membres de la CITEL.
- g. Recommander des études et promouvoir l'adoption d'accords formels entre les gouvernements des États membres de l'organisation, relatives à la planification, l'installation, l'entretien et le fonctionnement des systèmes de télécommunications/TIC dans le continent américain.
- h. Promouvoir et encourager l'étude et la diffusion de l'impact sur l'environnement et le changement

- climatique des télécommunications et leurs liens avec les TIC, en accord avec les politiques mises au point par l'UIT et autres organes compétents en la matière.
- i. Promouvoir l'harmonisation, l'accès équitable et l'utilisation efficace du spectre radioélectrique par les États membres, tout en prêtant une attention particulière aux besoins des pays en développement.
  - j. Promouvoir et stimuler l'utilisation et l'appropriation des télécommunications TIC dans le continent, en particulier des femmes, des filles et des personnes ayant des besoins spéciaux.
  - k. Stimuler le renforcement des capacités au sein des États membres de la CITELE pour mieux atteindre ses objectifs.

## **Fonctions**

- a. Agir en tant que principal organe consultatif de l'Organisation pour toutes les questions liées aux télécommunications/TIC dans le continent américain.
- b. Promouvoir ou entreprendre des études et des programmes qui permettent d'atteindre le développement durable des télécommunications/TIC.
- c. Recueillir et diffuser parmi les États membres de l'Organisation des informations pertinentes à la réalisation des objectifs de la CITELE, ainsi que toute autre information qui pourrait être d'intérêt, y compris les résultats des travaux de la Commission.
- d. Maintenir un contact permanent avec les divers organismes internationaux, gouvernementaux, ou non, en matière de télécommunications/TIC et promouvoir une coopération mutuelle ainsi que la coordination de leurs activités avec les États membres de l'Organisation
- e. Analyser, proposer et mettre en œuvre diverses formes de financement qui prennent en charge les plans et les projets approuvés.
- f. Étudier les aspects techniques, juridiques, économiques, politiques ainsi que la réglementation des télécommunications/TIC pertinentes pour la région.
- g. Formuler des recommandations dans le domaine des télécommunications/TIC aux gouvernements des États membres de la CITELE, prenant en compte ceux effectués par l'UIT, ainsi que d'autres organisations appropriées.
- h. Considérer les questions relatives à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications/TIC, que lui confie l'Assemblée générale et le Sommet des Amériques.
- i. Promouvoir le développement de nouvelles applications qui stimulent l'inclusion des pays de la région dans la société de la connaissance.
- j. Identifier des mécanismes pour encourager la participation de tous les États membres aux réunions de la CITELE, et augmenter le nombre de membres associés.
- k. Promouvoir la coordination des postes au sein des États membres lors de différentes conférences, réunions et forums internationaux de télécommunications/TIC.

## **2.2 Membres et participants**

Tous les États membres de l'Organisation sont également membres de la CITELE.

Les organisations et entités suivantes peuvent participer en qualité d'observateurs:

- a. Les observateurs permanents de l'Organisation.
- b. Les États non membres de l'Organisation qui ont sollicité leur participation à la réunion et dont la participation a été approuvée par la COM/CITELE.
- c. Les États non américains membres des Nations Unies ou de ses institutions spécialisées, qui ont sollicité leur participation à la réunion et dont la participation a été approuvée par la COM/CITELE.
- d. Les organismes spécialisés interaméricains, les entités de l'Organisation ainsi que les organismes

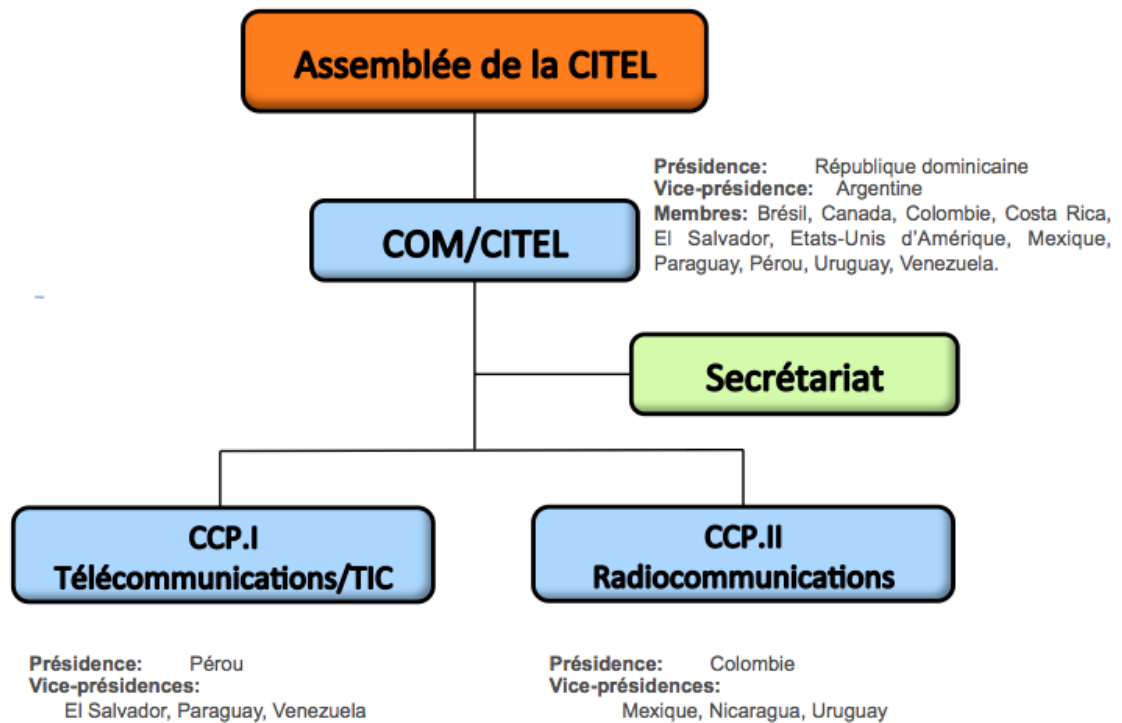
- intergouvernementaux régionaux interaméricains.
- e. L'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées.
  - f. Les organismes internationaux ou nationaux qui sont parties aux accords ou ententes qui établissent des relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes ou entités, lorsque dans ces accords ou arrangements est prévue la participation d'observateurs.
  - g. Les agences et organisations internationales, régionales, sous-régionales et nationales qui développent des activités de télécommunications/TIC dans la région qui ont sollicité leur participation à la réunion et dont la participation a été approuvée par la COM/CITEL.
  - h. Les membres associés des Comités consultatifs permanents.

Le statut de la CITEL permet à toute entité, organisation ou institution académique ou industrielle, liée aux télécommunications/TIC jouissant d'un statut juridique dans l'un des États membres et moyennant l'approbation dudit État membre, ou jouissant d'un statut juridique dans un État non membre et moyennant l'approbation de trois États membres de la CITEL, de participer à titre de membres associés à un Comité consultatif permanent. Les membres associés peuvent participer pleinement, avec voix, mais sans droit de vote, aux activités du Comité sélectionné, présenter des documents techniques et recevoir les documents du Comité concerné de ses groupes de travail et groupes Ad Hoc. La CITEL comptait à la date du 31 décembre 2016 110 membres associés. L'annexe A contient une liste complète des membres associés.

### **2.3 Structure de la CITEL**

La structure de la CITEL, à partir de la sixième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL est la suivante:

- Assemblée de la CITEL
- Comité directeur permanent (COM/CITEL)
- Comités Consultatifs Permanents (CCP):
  - Comité consultatif permanent I: Télécommunications/Technologies de l'information et de la communication (TIC) (CCP.I)
  - Comité consultatif permanent II: Radiocommunications (CCP.II)
- Secrétariat



Les Comités consultatifs permanents (CCP) offrent des conseils sur les questions relevant de leurs domaines de compétence respectifs. Les Comités créent des groupes de travail, Groupes Ad Hoc et des rapports qui couvrent des questions prioritaires pour la région en matière de télécommunications, de technologies de l'information et de communication (TIC) ainsi que des radiocommunications.

### 3 ACTIVITÉS DE LA CITELE

La liste des réunions tenues pendant l'année 2016 figure à l'annexe B ci-jointe. À l'Annexe C figure une liste des résultats quantifiables de la CITELE pour l'année 2016 et l'annexe D présente une liste des résolutions, recommandations et décisions adoptées par les Commissions en 2016.

#### 3.1 Comité Directeur Permanent de la CITELE (COM/CITELE)

##### Autorités

Président: M. José Manuel de el Castillo (République dominicaine)

Présidente suppléante: Mme Katrina Nautz (République dominicaine)

Vice-Président: M. Miguel de Godoy (Argentine)

Le Comité directeur permanent constitue l'organe exécutif de la CITELE et se réunit en général une fois par an.

La **3e séance extraordinaire de la COM/CITEL** a eu lieu le 16 mai 2016 à San Salvador, El Salvador, et l'ordre du jour a porté principalement sur la discussion et l'approbation de la nouvelle valeur de la contribution (USD 6 000) des membres associés pour chaque Comité consultatif permanent auquel ils participent et a exhorté le groupe Ad Hoc à poursuivre ses efforts pour élaborer une recommandation de la catégorisation des membres associés.

Puis, en août 2016, s'est tenue une réunion informelle de la COM/CITEL, dans le cadre de la 29ème Réunion du CCP.I à Lima, au Pérou, où elle a examiné la situation du budget de la CITEL jusqu'au 31 décembre 2016, le programme-budget de l'OEA pour l'année 2017, une éventuelle présentation de la CITEL au Conseil Permanent de l'OEA au mois d'octobre 2016 à Washington, l'importance des démarches des administrations de la CITEL par le biais de leurs Missions permanentes auprès de l'OEA ainsi que les invitations de l'UIT à la Région en vue de proposer des candidats à la vice-présidence des Groupes de travail du Conseil et à la vice-présidence (EG-ITR).

La **32e Réunion de la COM/CITEL** s'est tenue à Saint-Domingue, République dominicaine, du 29 novembre au 1er décembre 2016. Parmi les sujets approuvés figurent:

### **3.2 Le Comité Consultatif Permanent I: Télécommunications/TIC (CCP.I)**

#### **Autorités:**

Président: M. Gonzalo Martín Ruiz Díaz (Pérou)  
Vice-présidents: M. Mauricio Herrera López (El Salvador)  
M. M.Edgard Eduardo Rodas Abarca (El Salvador)  
Mme Teresita Palacios (Paraguay)  
M. William Castillo Bolle (Venezuela)

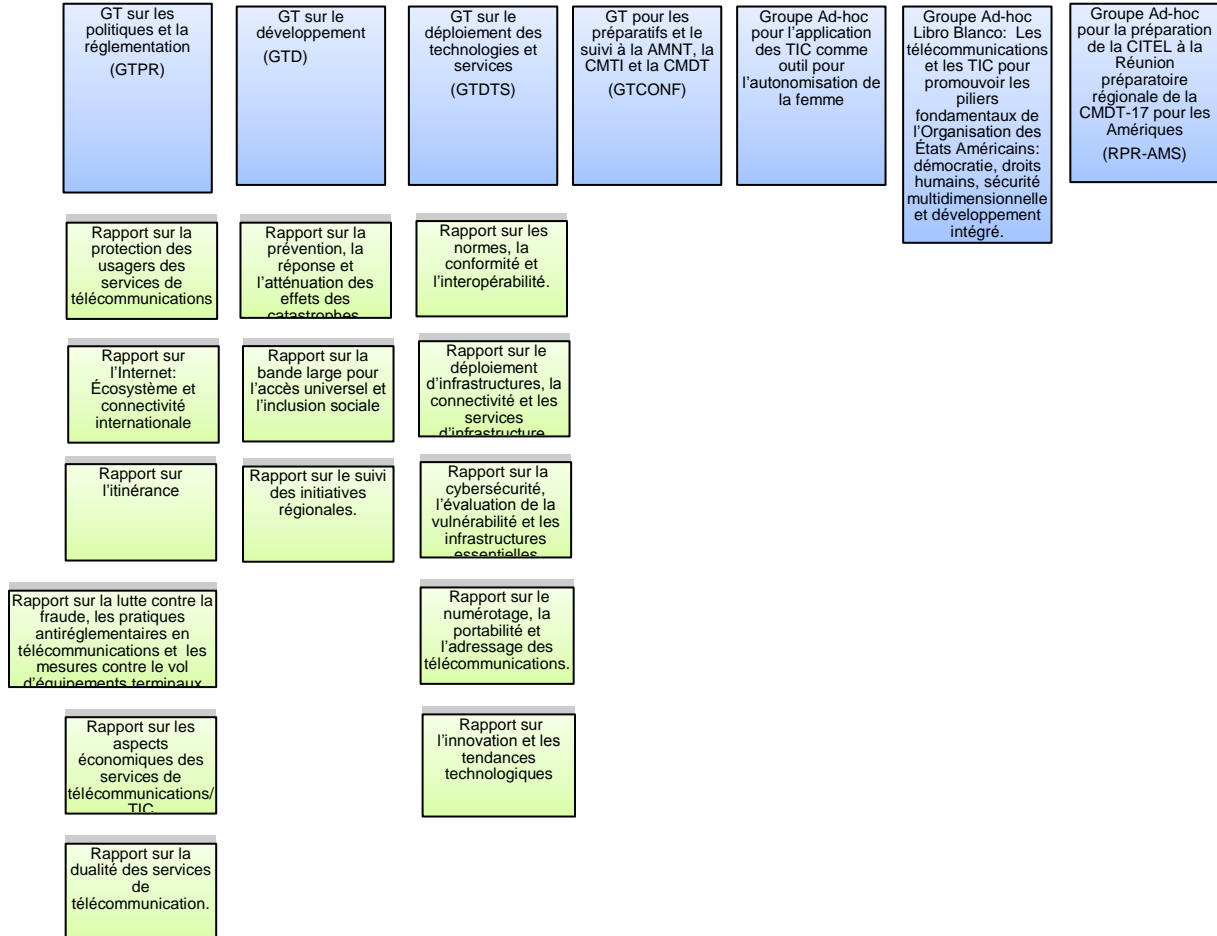
Vice-présidents suppléants: Mme Mariana Calderon (Venezuela)

Le Comité consultatif Permanent I (CCP.I) agit en tant que Comité consultatif de la CITEL en matière de télécommunications/technologies de l'information et des communications (TIC), en particulier sur les questions liées aux politiques des télécommunications/TIC, aux aspects réglementaires, à la normalisation, à la cybersécurité, aux questions internationales de politique publique liées à l'Internet, dans la mesure où ces questions impliquent des réseaux de télécommunications ou d'infrastructure des TIC, le service universel, le développement socio-économique, l'environnement et le changement climatique, le développement des infrastructures et des nouvelles technologies.

Deux réunions ont eu lieu en 2016: La **28ème Réunion du CCP.I** à San Salvador, El Salvador, du 17 au 20 mai 2016 et la **29e Réunion du CCP.I** à Lima, au Pérou, du 16 au 19 août 2016. De même, a eu lieu une réunion informelle du Groupe de travail du CCP.I en vue des préparatifs et du suivi pour l'AMNT, la CMTI, et la CMDT le 1er décembre 2016.



CCP.I  
TÉLÉCOMMUNICATIONS/  
TIC



## Principales activités en cours et nouvelles initiatives:

- **Préparation et suivi pour l'AMNT, la CMTI et la CMDT:**

Les travaux du CCP.I cette année ont porté essentiellement sur les préparatifs de la CITEL pour assister à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16), du 25 octobre au 3 novembre en Tunisie, où 33 propositions interaméricaines ont été soumises conjointement avec les positions communes de normalisation de la région des Amériques.

La CITEL travaille également sur des initiatives régionales en vue de la Réunion préparatoire régionale pour les Amériques (RPR-AMS), qui se déroulera au Paraguay du 28 février au 3 mars 2017 et de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17), qui se tiendra à Buenos Aires (Argentine), du 9 au 20 octobre 2017. Les groupes de travail poursuivent leurs activités et leur coordination technique sur les sujets d'intérêt liés à la politique et à la réglementation; au développement et au déploiement de technologies et de services.

- **Outils de participation à distance:** Il est important de mentionner que le CCP.I incorpore actuellement des nouveaux outils technologiques pour faciliter l'approche et l'inclusion des membres de la CITEL, qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas participer en personne aux réunions. À cette fin, se sont effectués deux travaux pilotes de participation à distance, qui se sont révélés une expérience précieuse pour leur mise en œuvre future et les possibilités d'actualisation et d'amélioration des procédures actuelles de participation présentielle et à distance. Le 16 mars 2016, s'est également tenu l'Atelier virtuel sur les « Stratégies globales contre le vol des appareils mobiles » qui a généré un échange enrichissant d'expériences, de mesures et de stratégies visant à combattre le vol de terminaux mobiles, avec la participation de 10 pays dans les Amériques et d'environ 100 personnes.
- **Autonomisation des femmes:** Enfin, il convient de mentionner la coopération entre la CITEL et la Commission interaméricaine des femmes (CIM) de l'OEA sur des questions relatives au bénéfice de l'utilisation des TIC comme outil pour l'autonomisation des femmes, en particulier pour prévenir la violence contre les femmes et intégrer la perspective du genre à l'ordre du jour de la CITEL; Ces initiatives ont servi de base de subsistance à un dialogue technique et politique pour le développement de projets visant à promouvoir le meilleur accès et l'utilisation des TIC, ainsi que le leadership des femmes dans les TIC. La convocation de prix sur les « TIC pour prévenir et éliminer la violence contre les femmes » a été fructueuse; 45 propositions ont été reçues et se trouvent à la phase d'examen par le Comité d'évaluation pour valider et reconnaître celles qui respectent les lignes directrices établies dans la convocation pour passer à l'étape suivante de sélection des 3 meilleures propositions.

Au cours de 2016 les activités suivantes ont eu lieu:

- Il a décidé de recueillir des renseignements des pays sur la protection du consommateur des services financiers numériques.
- Il a annoncé l'atelier de l'UIT sur la « lutte contre la contrefaçon avec l'utilisation de solutions de conformité et d'interopérabilité.
- Il a rendu la décision ainsi qu'un rapport sur la consultation des processus d'échange et de blocus entre les pays de l'IMEI des appareils mobiles avec rapport de perte ou de vol.
- Il a rendu la décision avec les coûts associés aux mesures sur le terrain pour la surveillance de la qualité des services.

- Il a rendu la décision sur l'école du sud en ce qui concerne la gouvernance de l'Internet.
- Il a publié une résolution sur le séminaire: les services de télécommunications et leur impact sur la protection de la vie privée.
- Il a publié une résolution sur le manuel de recommandations des meilleures pratiques pour lutter contre la fraude dans la réception des signaux de TV satellitaires par abonnement »
- Il a adopté la décision sur l'envoi de l'information au dossier technique « Applications et contenus pour l'inclusion sociale et l'équité ».
- Il a adopté la décision sur l'évaluation régionale: l'accessibilité des TIC
- Il a adopté la décision sur l'inscription de projets à la région des Amériques
- Il a publié la résolution sur la création du groupe de coordination de la préparation en matière de télécommunications d'urgence dans les Amériques.
- Il a publié une résolution relative à l'identification des fréquences radio terrestres dans la région des Amériques pour les situations de catastrophe.
- Il a adopté une résolution sur la mise en œuvre de la recommandation UIT-D 19 pour la région des Amériques.
- Il a adopté une résolution sur l'atelier de l'inclusion numérique et l'adoption significative de la bande large dans les Amériques.
- Il a adopté une résolution sur la proposition « Index de la CITELE pour le développement de la bande large dans la région des Amériques ».
- Il a adopté la décision sur la mise à jour des termes de référence pour un rapport type.
- Il a adopté une décision concernant l'étude situationnelle sur l'égalité des sexes en matière des TIC: propositions pour intégrer une perspective sexospécifique et les droits dans les politiques relatives aux TIC au sein de la CITELE.
- Il a adopté une décision sur la diffusion des communications en cas d'urgence: questionnaire pour identifier les contacts et les activités de développement des capacités potentielles en vue de leur diffusion par le Secrétariat de la CITELE.
- Il a publié une résolution sur l'atelier de l'inclusion numérique et l'adoption significative de la bande large dans les Amériques.
- Il a publié une résolution relative au séminaire sur la gestion des projets de développement
- Il a décidé de soumettre une enquête aux pays sur le problème du câblage désordonné des télécommunications sur la voie publique (dernier kilomètre).
- Il a pris la décision sur la normativité relative à la protection des données personnelles.
- Il a décidé de recueillir des informations auprès des pays sur les impacts économiques de la transition d'IPv4 à IPv6.
- Il a publié une résolution sur l'achèvement du dossier technique 23: conformité et interopérabilité.
- Il a publié une résolution sur l'approbation en bloc des textes de référence mis à jour pour les normes précédemment approuvées par le CCP.I de la CITELE.
- Il a publié une recommandation visant à encourager une plus grande adoption des services IOT/M2M dans les États membres de la CITELE.
- Il a publié une déclaration de collaboration avec le Groupe d'étude 2, thème 1/2, Secteur du développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications.

Le Groupe de travail sur les préparatifs et le suivi de l'AMNT, la CMDT et la CMTI (GTCONF) dont la fonction est de coordonner les préparatifs régionaux de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI) et la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), y compris l'élaboration des propositions interaméricaines (IAP) et positions communes.

Lors de la 28e Réunion du CCP.I, le GTCONF a proposé pour l'adoption de la Séance plénière le projet

de décision "APPLICATION DU RÈGLEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES".

Au cours de la 29e Réunion du CCP.I, les travaux de GTCONF ont été principalement orientés vers l'élaboration de propositions interaméricaines (IAP) qui seront présentées à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications 2016 - AMNT-16, qui se tiendra à Hammamet (Tunisie), du 25 octobre au 3 novembre 2016. À cet égard, 33 IAP ont été adoptées à la suite de leurs activités.

<b>PROPOSITION INTERAMÉRICAINE</b>	<b>Question</b>
IAP 1	Suppression de la résolution 82 de l'AMNT-12
IAP 2	Initiatives de sensibilisation à l'UIT-T relatives aux meilleures pratiques et politiques liées à la qualité du service
IAP 3	Suppression de la Résolution 32 de l'AMNT 32 - Renforcement des méthodes de travaux électroniques du Secteur de normalisation des télécommunications de l'UIT
IAP 4	Suppression de la Résolution 55 de l'AMNT 12 - Intégration d'une perspective sexospécifique dans les activités du Secteur de normalisation des télécommunications de l'UIT
IAP 5	Nouvelle Résolution - Promouvoir l'égalité des sexes dans les activités de l'UIT-T
IAP 6	Amendement à la Résolution 71 de l'AMNT 12 - Admission des institutions académiques afin qu'elles participent aux travaux du Secteur de normalisation des télécommunications de l'UIT
IAP 7	Projet de résolution pour l'AMNT-16 « Utilisation de l'Internet des objets (IDO) pour le développement mondial »
IAP 8	Nouvelle Résolution sur l'itinérance mobile internationale.
IAP 9	Nouvelle Résolution - Lutte contre le vol des appareils mobiles de télécommunications/TIC.
IAP 10	Modification de la Résolution 1 de l'AMNT-12 – Règles de procédure du Secteur UIT-T
IAP 11	Études liées à la lutte contre les dispositifs TIC falsifiés et manipulés
IAP 12	Reconnaissance des contributions au développement des produits par les groupes d'étude de l'UIT (RES MOD. 80
IAP 13	Suppression de la Résolution 11 de l'AMNT 12 - Collaboration avec le Conseil des opérations postales de l'Union postale universelle sur l'étude des services concernant tant le secteur postal que les télécommunications
IAP 14	Modification de la Résolution 70 de l'AMNT 12 - Accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées
IAP 15	Amendement à la Résolution 72 de l'AMNT 12 - Problèmes de mesure liée à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques
IAP 16	Amendement de la Résolution 44 (Rév. Dubaï, 2012) « Réduction de l'écart entre les pays en développement et les pays développés en matière de normalisation »
IAP 17	Amendement de la Résolution 61 de l'AMNT-12 - Réponse et lutte contre l'appropriation illicite et l'abus de ressources internationales de numérotation des télécommunication
IAP 18	Projet de résolution de l'AMNT-16 - Admission des petites et moyennes entreprises aux travaux du Secteur de normalisation des télécommunications de l'UIT
IAP 19	Nouvelle Résolution - Contribution du Secteur de normalisation des télécommunications de l'UIT à la réalisation de l'Ordre du jour de 2030 et des objectifs de développement durable
IAP 20	Amendement de la Résolution 50 de l'AMNT 12 - Cybersécurité
IAP 21	Amendement de la Recommandation UIT-T A.13 - Publication de l'UIT-T Aucune réglementation y compris les suppléments aux recommandations de l'UIT-T
IAP 22	Suppression de la Résolution 81 de l'AMNT 12 - Renforcement de la collaboration
IAP 23	Mise à jour de la Résolution 2 de l'AMNT-12 - Proposition de structure de l'UIT-T
IAP 24	Amendement à la Résolution 75 de l'AMNT 12 - Contribution du Secteur de l'UIT-T à la mise en œuvre des résultats issus du Sommet mondial sur la Société de l'information
IAP 25	Amendement de la Résolution 35 (Rév. Dubaï, 2012) - Nomination et durée maximale du

	mandat des présidents et vice-présidents de l'étude de groupes d'étude de l'UIT-T et du Groupe consultatif de normalisation des télécommunications
IAP 26	Suppression de la Résolution 33 de l'AMNT 12 - Lignes directrices pour les activités stratégiques du secteur de normalisation des télécommunications de l'UIT
IAP 27	Suppression de la Résolution 45 de l'AMNT 12 - Coordination efficace des travaux de normalisation dans les groupes d'étude du secteur de normalisation des télécommunications de l'UIT-T et la mission de l'UIT-T
IAP 28	Suppression de la Résolution 38 de l'AMNT-12 - Coordination entre les trois secteurs de l'UIT pour les activités liées aux télécommunications mobiles internationales
IAP 29	Proposition de suppression de la Résolution 59 de l'AMNT 12 - Améliorer la participation des opérateurs de télécommunications des pays en développement
IAP 30	Modification à la Recommandation UIT-T A.1 Méthodes de travail pour les groupes d'étude du Secteur de la normalisation des télécommunications
IAP 31	Amendement à la Résolution 22 (Rév. Dubaï, 2012) « Autorisation au Groupe consultatif de normalisation des télécommunications pour agir lors de l'intersession entre les Assemblées mondiales de normalisation des télécommunications »
IAP 32	Amendement de la Résolution 65 - Communication du numéro de la ligne appelante, l'identification de la ligne appelante et l'identification de l'origine
IAP 33	Amendement de la Résolution 76 de l'AMNT 12 - Études liées aux preuves de conformité et d'interopérabilité, à l'assistance aux pays en développement et un éventuel futur programme lié à la marque UIT

En outre, ce Groupe de travail a proposé pour l'adoption par la Séance plénière le projet de décision: « Création d'un Groupe AD HOC préparatoire à la CITELE à la RPR-AMS ». Ceci, en vue d'organiser les travaux préparatoires de la CITELE de à la CMDT-17 qui aura lieu l'année prochaine.

#### - Séminaires, ateliers et réunions d'information

Les séminaires, ateliers et réunions d'information suivants ont eu lieu en 2016:

Cours/Atelier/Séminaire	Présentateur/Date/Lieu
Séance de formation et de discussion virtuelle CITELE-UIT sur la procédure de notification électronique au Bureau des radiocommunications de l'UIT	01-02-2016 En ligne
Atelier virtuel conjoint UIT - CITELE « Stratégies mondiales contre le vol d'appareils mobiles »	16-03-2016 En ligne
Séminaire « L'Internet des choses et les communications machine à machine – Point de mire sur les Amériques »	16-05-2016 San Salvador El Salvador
Séminaire sur les « Mesures de sécurité mises en œuvre lors de la passation des marchés pour services mobiles »	18-05-2016 San Salvador El Salvador
Séminaire sur les « Meilleures pratiques réglementaires pour lutter contre la fraude dans la réception des signaux de TV satellitaires et par abonnement »	19-05-2016 San Salvador El Salvador
Forum « TIC et l'éradication de la pauvreté dans les Amériques: le rôle des partenariats public-privé »	14-06-2016 Santo Domingo République dominicaine
Réunion du Groupe de travail sur les préparatifs aux réunions du Conseil de l'UIT	25-05-2016 - 02-06-2016 Genève Suisse

Deux séminaires sont prévus pour 2017 sur les thèmes suivants:

Réunion	Date/lieu
<b>CCP.I/RES. 272 (XXIX-14)</b> SÉMINAIRE: SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LEUR IMPACT SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE	Se tiendra au cours des séances du Groupe de travail sur les politiques et la réglementation, dans le cadre de la XXXème Réunion du CCP. (I).
<b>CCP.I/RES. 269 (XXVIII-14)</b> <b>CCP.I/RES. 274 (XXIX-14)</b> ATELIER D'INCLUSION NUMÉRIQUE ET ADOPTION IMPORTANTE DE LA BANDE LARGE DANS LES AMÉRIQUES	Le lundi avant le premier jour de la 30e Réunion du Comité consultatif permanent I: Télécommunications/Technologies de l'information et de la communication
<b>CCP.I/RES. 275 (XXIX-14)</b> SÉMINAIRE SUR LA GESTION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT	Lors de la 30e Réunion du CCP.I

### 3.3 Comité Consultatif Permanent II: Radiocommunications (CCP.II)

#### Autorités:

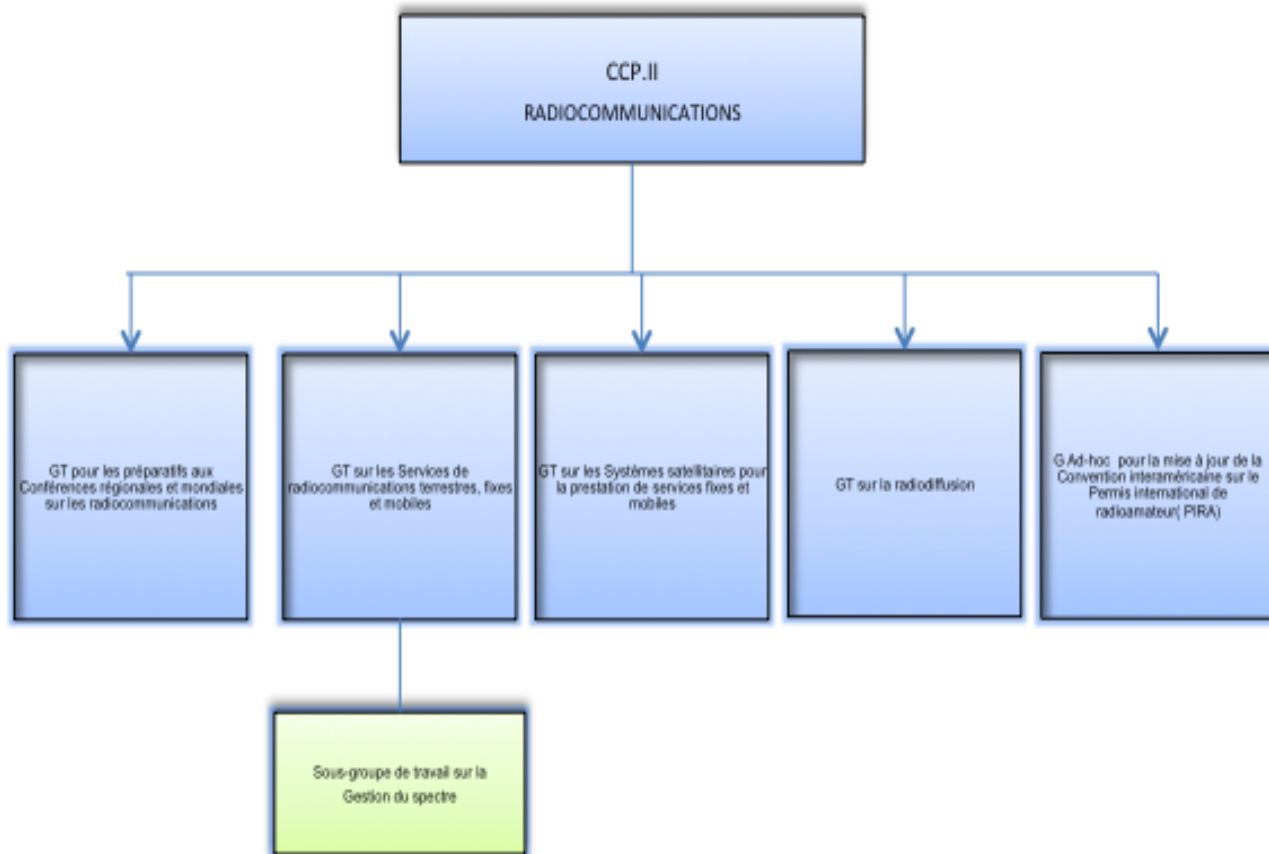
Président: M. David Luna (Colombie)  
 Président suppléant: M. Franklin Merchán (Colombie)

Vice-Présidents: M. José de Jesús Arias Franco (Mexique)  
 Mme. Celina Delgado (Nicaragua)  
 M. Gabriel Lombide (Uruguay)

Vice-présidents suppléants: M. Héctor Budé (Uruguay)  
 M. Carlos Morales (Nicaragua)

Le Comité consultatif Permanent II (CCP.II) agit à titre de Comité consultatif de la CITEL, en promouvant la planification, la coordination, l'harmonisation et une utilisation efficace du spectre radioélectrique, ainsi que des orbites de satellites géostationnaires et non géostationnaires pour les services de radiocommunications, y compris la radiodiffusion.

La **27e Réunion du CCP.II** s'est tenue à Bogotá (Colombie), du 29 juin au 1er juillet 2016 et la **28e Réunion du CCP.II** à Bávaro, Punta Cana, République dominicaine, du 29 novembre au 2 décembre 2016.



### Principales initiatives en cours et nouvelles activités:

- **Assemblée mondiale des radiocommunications (AR) et Conférence mondiale des radiocommunications (CMR):**

En 2015, les travaux du CCP.II ont abouti à la soumission de 231 propositions interaméricaines à la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15), ce qui a permis d'harmoniser l'utilisation des télécommunications mobiles de qualité supérieure et de plus grande vitesse dans les Amériques, l'accès accru aux systèmes de télécommunication pour les situations d'urgence et de catastrophes, et d'améliorer la sécurité de l'air dans notre région grâce à des systèmes mondiaux de surveillance.

Cette année le CCP.II a eu l'occasion d'analyser les résultats obtenus au cours de l'ensemble de l'atelier UIT-CITEL sur les « résultats de la CMR-15 et ses conséquences pour la région des Amériques », qui s'est tenue en juin 2016 à Bogota, en Colombie, au cours de la 28e Réunion du CCP.II, durant laquelle des experts ont examiné les nouvelles dispositions du règlement gérant les radiocommunications, adoptées à la CMR-15. D'ores et déjà, le Groupe de travail préparatoire aux conférences régionales et mondiales des radiocommunications avance les travaux indispensables qui permettent à la CMR-19 d'exécuter les propositions interaméricaines basées sur l'expérience acquise au cours de processus antérieurs comme celui de la CMR-15.

- **Télévision et Radiodiffusion:**

S'est également tenu un atelier sur la transition vers la télévision numérique et l'avenir de la radiodiffusion, au cours duquel ils ont partagé des expériences, les bonnes pratiques et les développements de la prochaine génération sur les capacités de transmission conçues pour offrir une réception mobile robuste, des vidéos d'ultra-haute définition, un son ambiophonique, de plus grandes capacités face aux urgences et autres possibilités que la vidéo; tout ceci est d'une importance primordiale pour les États membres qui sont en cours de transition de la transmission analogique à celle numérique.

En outre, les activités propres des groupes de travail du CCP.II ont permis la poursuite des recommandations relatives à l'IMT, l'usage des plages de fréquences pour les applications de télévision satellitaire, les infrastructures essentielles, les politiques de radiodiffusion ainsi que les services de radiocommunication terrestres et fixes, la gestion du spectre, les systèmes satellitaires pour la prestation, entre autres, des services fixes et mobiles.

- **Révision et l'actualisation du PIRA:** Plus de 20 ans se sont écoulés depuis l'adoption de la Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (PIRA), le CCP.II à sa 27e session, a décidé de créer un Groupe Ad Hoc chargé d'examiner et d'adapter ladite Convention à la réalité technologique de cette période. Lors de la 28e Réunion du CCP.II a été soumis à l'examen des États, un projet de réforme de l'énoncé du PIRA, qui continuera à être revu par les gouvernements jusqu'à la tenue de la 29e Réunion du CCP.II, en vue de le soumettre à l'examen de la 33e Réunion de la COM/CITEL en 2017. Après les deux étapes mentionnées précédemment, la réforme sera transmise pour son examen par la VIIe Assemblée de la CITEL (Argentine, premier trimestre de 2018) et par la suite, le document final, s'il est approuvé, sera transmis à l'approbation de la XLVIIIème Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, et sera alors soumis à la signature des États.

Au cours de 2016 les activités suivantes ont eu lieu:

- Un groupe Ad Hoc s'est constitué en vue œuvrer sur la structure préparatoire à la Conférence mondiale sur les radiocommunications de 2019 et il sera chargé de finaliser le document qui définit la structure de travail pour la CMR-19.
- Le document contenant la désignation des sous-groupes de travail identifiés dans la structure pour la CMR-19 et leurs présidents est en cours d'élaboration.
- Il a été décidé de recueillir des informations provenant de pays sur les utilisations et les plans pour l'avenir des bandes de fréquences à l'étude du point 1.13 de l'ordre du jour de la CMR-19 dans les Amériques.
- Il a été décidé de reconnaître les présidents, vice-présidents et coordonnateurs du Groupe de travail préparatoire à la Conférence mondiale sur les radiocommunications en 2015.
- Un groupe Ad hoc a été créé pour mettre à jour la Résolution 105, qui fournit des lignes directrices à la CITEL lors de la CMR.
- Ils travaillent sur un « Projet de recommandation de la CITEL sur les dispositions des fréquences pour les bandes identifiées pour les IMT à la CMR-15 » afin qu'à l'avenir, il puisse se réaliser dans l'une ou plusieurs recommandations pour chacune des bandes de fréquences identifiées.
- Nous travaillons actuellement sur un « Projet de décision des expériences sur la mesure d'occupation du spectre »
- Il a été décidé de recueillir des informations sur la surveillance continue, le contrôle et la protection des infrastructures essentielles utilisées pour les services publics du pays.
- Une recommandation a été adoptée sur la protection du public et les secours en cas de catastrophe (PPDR) axés sur les systèmes de télécommunications mobiles internationaux (IMT)



- A été adoptée une recommandation relative à l'autorisation des stations terriennes en mouvement afin de communiquer avec les stations spatiales géostationnaires du service fixe par satellite dans les bandes de fréquences de 19,7-20,2 GHz et 29,5-30, 0 GHz dans les Amériques »
- A été adoptée une recommandation sur l'utilisation de la gamme de fréquences 10,7-12, 2 GHz pour les demandes de TV par satellite
- Une recommandation sur les régimes de concession générique pour les stations terriennes du service fixe par satellite déployées de manière omniprésente a été approuvée.
- Il a été décidé de recueillir des informations provenant des pays sur les procédures de réglementation applicables aux petits satellites, nanosatellites et picosatellites
- Il a été décidé de recueillir des informations provenant des pays sur la mise en œuvre d'une politique de radiodiffusion.
- Un groupe Ad Hoc a été crée afin qu'il se consacre à la mise à jour de cet accord qui a été signé il y a 20 ans et qui doit s'adapter à la réalité technologique de ces temps.
- Une révision a été publiée concernant la recommandation 49 CCCP.II/REC.49 Rev. 1 (XXVIII-16) sur la protection publique et les secours en cas de catastrophe (PPDR) issus des télécommunications mobiles internationales (IMT)
- Une recommandation sur la simplification de l'administration du processus administratif pour le service d'amateurs et d'amateurs par satellite a été adoptée.
- Un groupe Ad Hoc pour la mise à jour de la procédure des propositions interaméricaines (IAP) et la création d'une procédure de contributions interaméricaines (IAC) a été créé.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les séminaires, ateliers et réunions d'information suivants ont eu lieu en 2016:

Cours/Atelier/Séminaire	Présentateur/Date/Lieu
Sixième édition du Congrès International du spectre	28-06-2016 Bogotá, Colombie
Ile Forum de l'Alliance TIC 2030 des Amériques	28-06-2016 Bogotá, Colombie
Atelier sur la transition vers la télévision numérique et l'avenir de la radiodiffusion	28 et 29 juin 2016 Bogotá, Colombie
Atelier conjoint UIT-CITEL « Résultats de la CMR-15 et son impact sur la région des Amériques »	28 au 30 juin 2016 Bogotá, Colombie

Pour 2017, il est prévu de tenir:

Réunion	Date/lieu
<b>Réunion de Coordination sur la fréquence régionale concernant l'utilisation des bandes VHF et UHF</b>  Réunion régionale de coordination des fréquences sur l'utilisation des bandes VHF et UHF	Coordinateurs et conférenciers: Le Secrétariat de l'UIT et le Secrétaire de la CITEL <ul style="list-style-type: none"><li>• mars 2017</li><li>• Présentiel Nicaragua</li></ul> Plus de dates et de réunions conformément au plan de travail convenu avec l'UIT seront fixées.

#### 4. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

À la 31<sup>e</sup> Réunion du Comité exécutif Permanent de la CITEL (COM/CITEL) (décembre 2015) a été confiée au Secrétaire exécutif de la CITEL, la mission de redoubler les efforts afin de mobiliser des ressources externes pour la mise en œuvre des mandats de la CITEL et, dans les limites des ressources existantes ou de celles obtenues, de fournir une assistance technique aux programmes, projets et activités courantes ainsi qu'aux nouvelles initiatives dans les télécommunications/TIC, dans le but de promouvoir les objectifs stratégiques de la CITEL selon son Plan d'Action stratégique et d'aider les pays de la région dans la recherche de solutions à leurs obstacles et défis compte tenu de l'innovation sociale.

De même, lors de ladite Réunion de la COM/CITEL, tenant compte du fait que la participation à distance a été reconnue par la CITEL comme un mécanisme efficace pour promouvoir une plus grande participation des États membres aux réunions de la CITEL, il a été décidé de confier au Secrétaire exécutif de la CITEL, la coordination avec les pays, siège des prochaines réunions du CCP d'organiser des séances pilotes dans lesquelles sont mis en place les moyens techniques nécessaires à la participation à distance par voie électronique.

Le Secrétariat a pour fonctions et objectifs d'être l'organe central et administratif permanent de la CITEL. Coordonner les services administratifs nécessaires à l'application des décisions de l'Assemblée de la CITEL, la COM/CITEL et des comités consultatifs permanents ainsi que les fonctions que lui attribuent ces organes. À cet égard, il faut noter l'excellente performance du Secrétariat de la CITEL dans la réalisation de son mandat:

- Le Secrétariat de la CITEL est constitué d'une équipe fortement engagée à ses travaux, démontrant un dévouement admirable et qui fonctionne toujours rapidement vu le volume élevé des réunions qui sont menées dans le cadre des organes de la CITEL et de l'UIT.
- Ils mettent en relief les exigences des divers processus préparatoires pour que plusieurs forums soient menés en parallèle, et pour les fonctionnaires de la CITEL devraient s'apprêter à communiquer des résultats pour toutes les questions de manière ponctuelle.
- Compte tenu de cette réalité, tous les États membres sont très cordialement invités à contribuer à l'aide de fonds spécifiques supplémentaires ou par l'affectation du personnel de leurs gouvernements en prêt pour soutenir le Secrétariat de la CITEL. Les membres associés sont également invités à contribuer avec des ressources financières supplémentaires qui permettent l'embauche de personnel spécialisé qui contribue à renforcer l'aide que les pays demandent au Secrétariat de la CITEL.

#### **4.1 Repositionnement de la CITEI au sein de l'OEA: soutien aux initiatives du Secrétaire général et aux piliers de l'OEA**

Par le biais du décret n° 16-02 rev.1 de février 2016, le Secrétaire général de l'OEA, M. Luis Almagro, a décidé de créer cinq initiatives stratégiques notamment: 1) École de Gouvernement, 2) Conflits sociaux, 3) Inter- connectivité dans les Caraïbes, 4) Système interaméricain de l'éducation et 5) Attention aux catastrophes naturelles et il a décidé que, compte tenu du caractère transversal des TIC et de leur conversion en un outil essentiel pour le développement des pays, l'on doit assurer l'utilisation et l'appropriation des TIC dans les quatre piliers de l'Organisation (démocratie, droits de l'homme, développement intégral et sécurité multidimensionnelle) ainsi que dans les cinq initiatives stratégiques.

Parmi les cinq initiatives mentionnées ci-dessus, le Secrétaire exécutif pour le développement intégral de l'OEA (SEDI) et la CITEI sont chargés de promouvoir deux initiatives: Interrelations dans les Caraïbes et Attention aux catastrophes naturelles.

Ce repositionnement que la CITEI a atteint l'an dernier est le résultat de la reconnaissance du Secrétaire général des travaux réalisés par le Secrétaire exécutif de la CITEI et de son équipe. Un intense travail interne de pédagogie s'est effectué sur l'impact des TIC comme outil de développement; des apports à d'autres secteurs de l'Organisation sont constamment fournis pour renforcer le travail en commun et la question des TIC a été présentée, pour la première fois, à l'Assemblée générale de l'OEA, contribuant ainsi à positionner l'OEA à travers l'utilisation des TIC de sorte qu'elle puisse atteindre ses objectifs de manière plus efficace tout en les rendant disponibles à plus les gens.

En outre, au Secrétariat général de l'OEA, le Secrétariat de la CITEI contribue transversalement au renforcement de ses quatre piliers avec les activités qui ont un impact sur la modernisation de l'Organisation et le développement des initiatives stratégiques du Secrétaire général. Dans ce contexte, il est important que l'Organisation continue à renforcer le thème des télécommunications/TIC comme un outil politique pour accélérer le développement des pays des Amériques.

#### **4.2 Alliance Tic 2030 des Amériques**

Le 14 juin 2016, dans le cadre de la 46e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Saint-Domingue, République dominicaine, a été lancée avec l'appui du Secrétariat de la CITEI, « l'Alliance TIC 2030 Amériques ».

Inspirée par l'Objectif du développement durable No. 17 qui vise à « Renforcer les moyens d'exécution et à revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable » de l'Agenda 2030 pour le développement durable, le Partenariat se propose de travailler aussi bien avec les États membres intéressés à l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) à leurs politiques nationales ainsi qu'avec le secteur privé afin de mettre en ligne 150 millions de personnes en plus dans les Amériques pour l'an 2020 , à l'appui de l'initiative « Global Connect », qui vise à connecter 1 500 millions de personnes de plus au réseau.

Grâce à cette Alliance le secteur public, le secteur privé sous le leadership de l'industrie TIC, les organismes multilatéraux et l'académie de la région sont encouragés à s'engager à:

1. Travailler ensemble pour mettre en ligne des millions de personnes dans les Amériques;
2. Toutes les écoles publiques sont connectées à l'Internet dans les Amériques d'ici l'an 2030;
3. Promouvoir l'éducation de la formation numérique avec des contenus locaux pertinents qui améliorent la qualité de l'éducation dans les Amériques;

4. Développer les talents pour la nouvelle économie numérique; et,
5. Permettre de renforcer la participation démocratique dans les Amériques à travers les TIC.

### **4.3 Questions administratives et budgétaires**

#### **4.3.1 Questions administratives: rotation et intégration d'un nouveau personnel**

Il est essentiel d'informer ceux qui suivent les activités de la CITELE sur un défi extraordinaire auquel le Secrétariat de la CITELE a fait face l'an dernier, parce que 60 % du personnel du Secrétariat a changé en raison de réductions budgétaires qui ont porté l'OEA à offrir des plans de retraite aux employés afin de réduire la masse salariale du Secrétariat général de l'OEA, ce qui a conduit à la retraite 2 des 3 fonctionnaires de la CITELE rémunérés avec le Fonds ordinaire de l'OEA.

Les efforts du Secrétaire exécutif Oscar León et le soutien de l'administration du Secrétaire général ont résulté dans l'approbation du transfert de deux fonctionnaires expérimentés qui ont rempli immédiatement les postes vacants laissés par les deux fonctionnaires de la CITELE qui ont pris leur retraite le 31 juin 2016, Mme Graciela Piedras (Spécialiste en télécommunications, P4) et Madame Patricia Long (Secrétaire principale, G6). Deux fonctionnaires de remplacement, Mme Rosario Monroy (Secrétaire Principale, G6) et M. Alejandro Aristizábal (Spécialiste principal, P3), ont rejoint respectivement le 1er juillet 2016 et le 1er septembre 2016, l'équipe des membres du Secrétariat de la CITELE et ont coopéré d'une manière extraordinaire à toutes les activités du Secrétariat et ont contribué au processus d'orientation du nouveau personnel dans l'équipe.

En outre, les démarches auprès des États sont allées de l'avant et ont abouti à l'intégration de quatre officiers de prêt, une à temps plein et trois à temps partiel (voir les détails à la section 6.3).

#### **4.3.2 Questions budgétaires: D'un regard critique à une perspective positive**

Le Secrétariat de la CITELE a effectué le suivi requis au progrès dans les négociations sur les résolutions qui ont eu lieu dans les semaines précédant la 51e Session de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Washington le 31 décembre 2016. Cette année était celle où les négociations sur le budget pour l'année suivante ont généré plus d'incertitude tant pour le Secrétariat général de l'OEA que pour les pays, car en effet en épurant et réduisant les priorités de l'Organisation, a été également réduit le nombre de mandats de travail pour l'année prochaine. Il est important de préciser que cela affecte tant le financement de certains projets, programmes et services que le renouvellement des contrats du personnel et des consultants de l'OEA.

Il convient d'informer que les gouvernements depuis leurs capitales ont déployé des efforts conjoints de défense de la CITELE qui ont abouti à des réductions budgétaires moindres que celles subies par d'autres secteurs de l'OEA, grâce au fait que ces gouvernements ont insisté catégoriquement auprès de leurs Représentations permanentes près l'OEA à Washington, sur l'importance que revêt plus que jamais la Mission de la CITELE à savoir « de faciliter et promouvoir le développement intégral et durable des télécommunications/technologies de l'information et des communications (TIC) interopérables, innovantes et fiables dans les Amériques, en vertu des principes d'universalité, d'équité et d'accessibilité. »

#### 4.4 Représentation de la CITELE dans d'autres forums

L'OEA/CITELE a dépêché une représentation aux réunions énumérées ci-dessous.

Réunion	Lieu et date	Porte-parole	Délégués
Programme ministériel 2016 Mobile World Congress	22 au 25 février 2016, Barcelone, Espagne	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITELE)	--
Relance de l'OTI	7 avril 2016, Miami, Floride (ÉU)	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITELE)	--
Comité de politique de l'UIT (Comité des politiques de l'UIT)	26 au 28 avril 2016, Lucerne, Suisse	Oscar Avellaneda (Canada)	Franz Zichy (ÉUA)
Accompagnement technique au Guatemala	21 au 23 mai, Ciudad de Guatemala, Guatemala	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITELE)	
46e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA-- Lancement de l'Alliance TIC 2030 des Amériques	14 juin 2016, Saint Domingue (République dominicaine)	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITELE)	--
Télécommunauté Asie- Pacifique - 3e Réunion du Groupe préparatoire pour l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT16-3)	14 au 17 juin 2016 à Katmandu, Népal	Oscar Avellaneda (Canada)	Franz Zichy (ÉUA)  Mme. Vernita Harris (ÉUA)  Kiran Duwadi (ÉUA)
4ème Congrès latino- américain des télécommunications	20 au 23 juin 2016, Cancún, Mexique	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITELE)	
Réunion de la Conférence européenne des administrations postales et des télécommunications (CEPT-PT-B)	21 au 23 juin 2016, Copenhague, Danemark	Jonathan Williams (ÉUA)	
Télécommunauté Asie- Pacifique - 4e Réunion du Groupe préparatoire pour l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT16-3)	23 au 26 août 2016, Da Nang, Vietnam	Oscar Avellaneda (Canada)	Oscar Avellaneda (Canada)  Kiran Duwadi (ÉUA)  Franz Zichy (ÉUA)
3e Réunion du Groupe préparatoire pour l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de la Région d'Afrique (AMNT16-3)	4 au 6 septembre 2016, Caire, Egypte		Franz Zichy (ÉUA)

Réunion	Lieu et date	Porte-parole	Délégués
COM-ITU ECO (Bureau européen de Communication)	6 au 9 septembre 2016, Copenhague, Danemark		Oscar Avellaneda (Canada)  Franz Zichy (ÉUA)  Kathryn O'Brien (ÉUA)
ECC-PT1 Comité de communications électroniques - Équipe de projet	12 au 16 septembre 2016, Budapest, Hongrie		Dante Ibarra (ÉUA)
Équipe de projet GPC D	20 au 22 septembre 2016, Rome, Italie		Dante Ibarra (ÉUA)
VIe Forum « Avenir des TIC sociales dans la Région des Amériques »  UIT, CITEL, UNIVERSIDAD Distrital de Francisco José de Caldas, Universidad Agustiniana.	4 au 7 octobre 2016, Bogotá, Colombie	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITEL)	
Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16)	25 octobre au 3 novembre 2016, Hammamet, Tunisie	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITEL) Maria Celeste Fuenmayor (Spécialiste, Secrétariat de la CITEL)	Les porte-parole des gouvernements des États membres de l'OEA, étaient présents pour chacun des points de l'ordre du jour
Atelier sur les communications mobiles 5G – de la Conférence européenne des administrations postales et des télécommunications	2 au 4 novembre 2016, Mainz, Allemagne		Brian M. Patten (ÉUA)
Réunion du Conseil d'administration de l'AIR (Association internationale des radiodiffuseurs)	16 au 20 novembre 2016, San José de Costa Rica  *Participation de la CITEL le 18 novembre 2016	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITEL)	
Ind. CPC 19 <sup>e</sup> Réunion Cognitive Pilot Channel	6 au 9 décembre 2016, Feusisberg, Suisse		Dante Ibarra (ÉUA)

## 5. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DES SEXES DANS LES TRAVAUX DE LA CITEL

Les TIC sont des outils qui peuvent contribuer à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à faciliter la prévention et l'éradication de la violence contre elles, tout en permettant de nouvelles formes de violence contre les femmes. Le CCP.I a approuvé la convocation et les bases pour

l'attribution du prix « Les TIC pour prévenir et éliminer la violence contre les femmes », qui aura lieu lors de la XXIXe Réunion du CCP.I de la CITELE.

Le CCP.I a également résolu de renforcer le « Programme d'Inclusion des femmes et des filles dans les TIC » de la CITELE, par le biais de la mise à jour d'une feuille de route 2016-2018 pour le développement de projets, ressources humaines et financières ainsi que l'engagement des gouvernements et autres institutions régionales et internationales avec l'autonomisation des femmes grâce aux TIC. Ce travail se réalisera en coordination avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM).

Il convient de mentionner la coopération entre la CITELE et la Commission interaméricaine des femmes (CIM) de l'OEA sur des questions relatives au bénéfice de l'utilisation des TIC comme outil pour l'autonomisation des femmes, en particulier pour prévenir la violence contre les femmes et intégrer la perspective du genre à l'ordre du jour de la CITELE; Ces initiatives ont servi de base de subsistance à un dialogue technique et politique pour le développement de projets visant à promouvoir le meilleur accès et l'utilisation des TIC, ainsi que le leadership des femmes dans les TIC. La convocation de prix sur les « TIC pour prévenir et éliminer la violence contre les femmes » a été fructueuse; 45 propositions ont été reçues et se trouvent à la phase d'examen par le Comité d'évaluation pour valider et reconnaître celles qui respectent les lignes directrices établies dans la convocation pour passer à l'étape suivante de sélection des 3 meilleures propositions.

## **6. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX, ET AVEC LES ÉTATS MEMBRES**

La coopération entre les organisations internationales et régionales et CITELE est un moyen d'améliorer l'efficacité, éviter la duplication des efforts et réduire le temps de résolution des conflits, en tenant compte de plusieurs questions prématurée. Il convient de mentionner un Projet de Modèle d'Accord de coopération entre la Commission interaméricaine des télécommunications de l'Organisation des États Américains et d'autres organisations qui inclut une liste de documents nécessaires à l'examen des demandes d'Accords de coopération.

De même pour faciliter les travaux durant les Conférences internationales, La CITELE participe également à des réunions interrégionales, tout en conservant les critères de renforcement du dialogue avec les représentants des organisations régionales de télécommunications du monde entier pour les sujets traités dans les organismes internationaux comme c'est le cas de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

### **6.1 La CITELE et l'Union internationale des télécommunications (UIT)**

La COM/CITELE a adopté la résolution COM/CITELE/RES. 269 (XXXI-15) « Engagement de Saint-Domingue », qui met en évidence l'importance de la présence régionale de la CITELE et de ses œuvres, ainsi que la nécessité d'avoir des candidatures de consensus dans la Région pour des postes de haut niveau à l'UIT au bénéfice des Amériques.

La CITELE participe en qualité d'observateur à l'UIT compte tenu de l'importance de maintenir une communication permanente, une coordination et le renforcement des travaux effectués tant au sein de la CITELE que de l'UIT. Cela a permis de cibler les efforts hémisphériques pour qu'ils soient en harmonie et génèrent des synergies avec les travaux de l'UIT.

Au cours de l'année écoulée, le Secrétaire exécutif de la CITELE a utilisé sa participation à des conférences et comités internationaux pour mener des réunions avec les directeurs des trois bureaux de l'UIT: Radio, développement et normalisation pour les faire participer au processus de repositionnement de la CITELE.

Il convient de souligner que dans le cadre de l'accord avec l'UIT, le CCP.I a établi des canaux de coopération avec le Bureau régional de l'UIT pour organiser des Forums internationaux portant sur les politiques et stratégies réalisables pour l'inclusion sociale des personnes handicapées par le biais de leur accès aux télécommunications.

Cette année le CCP.II a eu l'occasion d'analyser les résultats obtenus au cours de l'ensemble de l'atelier UIT-CITELE sur les « résultats de la CMR-15 et ses conséquences pour la région des Amériques », qui s'est tenue en juin 2016 à Bogota, en Colombie, au cours de la 28e Réunion du CCP.II, durant laquelle des experts ont examiné les nouvelles dispositions du règlement gérant les radiocommunications, adoptées à la CMR-15.

En outre, pour promouvoir la participation active par les administrations à l'UIT, la CITELE a reconnu, par exemple, en ce qui concerne la CMR-15, des personnes clés au sein des gouvernements représentant la CITELE à cette conférence.

Cette année, le CCP.II a discuté des « résultats du CMR-15 et de son impact pour la région des Amériques » lors de l'Atelier conjoint de l'UIT-CITELE et son Groupe de travail pour la préparation des conférences régionales et mondiales des radiocommunications a débuté les travaux indispensables qui permettent de présenter à la CMR-19 les propositions interaméricaines.

La CITELE et l'UIT renforcent leurs liens de coopération en 2017, par la tenue de séminaires, de formations, d'ateliers et d'autres types d'activités, auxquels on espère intégrer la participation et le soutien des organisations sous-régionales dans le domaine des télécommunications.

## **Réunions régionales pour la coordination des fréquences sur l'utilisation de la bande VHF (174-216 MHz) et de la bande UHF (470-806 MHz)**

### 1. Antécédents:

Pour faire suite au séminaire régional organisé par l'UIT et l'UTC sur les radiocommunications à Puerto España, Trinité-et-Tobago, les 21 et 22 juillet 2016 et au Sommet centraméricain sur la télévision numérique terrestre et le dividende numérique, qui s'est tenu à San Salvador, El Salvador, les 25 et 26 juillet 2016, l'UIT, l'UTC, la Commission technique régionale des télécommunications (COMTELCA) et la CITELE organisent la première Réunion régionale de coordination des fréquences sur l'utilisation de la bande VHF (174-216 MHz) et de la bande UHF (470-806 MHz) pour les Caraïbes, qui se tiendra du 8 au 10 mars 2017 à Managua, au Nicaragua.

### 2. Objectifs:

Cette réunion est organisée dans le but de faciliter le processus de transition de la télévision numérique et de l'attribution du dividende numérique, compte tenu de la grande séparation des distances nécessaires pour assurer la compatibilité réciproque entre les stations de radiodiffusion et des stations mobiles dans les bandes VHF et UHF. L'objectif général est de prévenir l'apparition de situations de brouillage préjudiciable, qui pourraient résulter dans un déplacement sur plusieurs kilomètres dans le territoire des pays voisins concernés.



L'objectif de la réunion n'est pas la conclusion d'un accord quelconque mais plutôt la construction de consensus informels dans les régions d'Amérique centrale et des Caraïbes, vers la conclusion d'accords formels entre les gouvernements concernés, sous réserve de la notification préalable et formelle de l'attribution des fréquences pertinentes à l'UIT.

## 6.2 Organisations avec lesquelles la CITEL a signé un Accord de coopération

Le tableau à la fin de cette section indique les 19 organisations avec lesquelles la CITEL a signé un Accord de coopération. Il en ressort que chaque année des accords de coopération doivent se conclure avec les Centres de formation régionaux pour lesquels la CITEL offre des bourses d'études. La liste de ces accords n'est pas incluse dans ce tableau.

Cette liste ainsi que les engagements contenus dans les Accords seront examinés pour confirmer qu'ils sont conformes aux buts et objectifs du Plan stratégique de la CITEL.

NUMÉRO	SIGNATURE:	ORGANISME	OBJECTIF
1.	16 mai 1969	Union internationale des télécommunications (UIT)	<p>Agence internationale du système des Nations Unies où les gouvernements et le secteur privé coordonnent des réseaux et services mondiaux de télécommunications. Un accord a été signé entre l'UIT et l'OEA, et non par la CITEL en 1969.</p> <p>En avril 2004, a été signé un accord spécifique pour le programme de formation avec le Centre d'excellence de l'UIT. De même, suite au présent accord, a été signée une entente tripartite spécifique entre la CITEL, l'UIT et les centres régionaux de formation offrant des cours qui enseignent entre autres aspects: les responsabilités de chaque organisme, le nombre de bourses, les droits d'auteur et l'évaluation de la qualité du matériel. En général, ces accords sont valables jusqu'à la fin des cours correspondants.</p> <p>Un accord de coopération de « Soutien à la fermeture de la fracture numérique et au développement de la société de l'information dans les Amériques » a été signé le 20 août 2007.</p>
2.	15 novembre 1996	Association hispanoaméricaine des centres de recherches et des entreprises de télécommunication (AHCJET)	Association des centres de recherche et des entreprises de télécommunications qui vise à promouvoir et à coopérer au développement des divers aspects techniques, de la gestion et de la formation dans le domaine des télécommunications, tout en maximisant les secteurs de recherche, d'études et de gestion des entreprises.
3.	17 juillet 2001	Institut européen des normes de télécommunication (ETSI)	Il mène des activités antérieures à la normalisation dans les parties communes aux télécommunications, à la technologie de l'information, à la radiodiffusion sonore et à la télévision et produit des normes européennes dans le domaine des télécommunications.
4.	20 août 2001	Association des industries de télécommunications (TIA) (ÉUA)	Activités précédant la normalisation dans les zones communes aux télécommunications par un processus fondé sur le consensus, y compris toutes les parties prenantes. Elle est accréditée par l'Institut national nord-américain de normes (ANSI) et a assuré la conformité de TIA avec les règles de l'ANSI pour l'ouverture et l'équilibre. TIA vise à contribuer à une normalisation globale au niveau international et œuvre en étroite collaboration avec des organisations versées en normes de l'Europe et d'Asie.

NUMÉRO	SIGNATURE:	ORGANISME	OBJECTIF
5.	24 août 2001	Partenariat des solutions dans l'industrie des télécommunications (ATIS) Comité T1 (USA)	Il établit les règles nécessaires à la planification, la conception et l'exploitation des télécommunications mondiales de bout à bout et de services de télécommunications connexes.
6.	14 décembre 2001	Association des sociétés de télécommunications de l'Accord sous-régional andin (ASETA)	Organisation internationale possédant une vaste expérience dans le domaine des télécommunications.
7.	21 mars 2002	Conférence européenne des administrations postales et télécommunications (CEPT)	Une organisation indépendante qui collabore avec l'Union européenne et l'Association européenne de libre-échange et autres organisations interinstitutionnelles ainsi que d'autres organisations relatives aux services postaux et aux communications électroniques.
8.	29 mai 2002	Union postale des Amériques, de l'Espagne et du Portugal (UPAEP)	Organe intergouvernemental dont la mission est de coordonner la régulation et l'orientation de l'activité postale en général entre ses pays membres, afin d'assurer la prestation du service universel dans des conditions d'accès uniforme, comme un moyen d'assurer la qualité du service et de sauvegarder les droits des clients.
9.	14 août 2002	Fédération régionale de communes dans le domaine des communications (RCC)	Créée par les administrations des communications des États indiqués dans l'Accord sur la création d'une fédération régionale de communes dans le domaine des communications (17 décembre 1991) afin d'assurer une vaste coopération et de mener des actions coordonnées de ces États dans le domaine des communications par courrier et des télécommunications.  (République d'Azerbaïdjan, République d'Arménie,, République de Biélorussie, Géorgie, République de Kazajstán, République de Kirguistán, République de Moldavie, Fédération russe, République de Tayikistán , République de Turquie Turkmenistán, République d'Ouzbékistán , République d'Ukraine)
10.	16 août 2002	Action caraïbienne et latinoaméricaine (C/LAA)	Organisme privé indépendant pour la promotion du développement économique, dirigé par le secteur privé dans la région des Caraïbes et dans tout le continent.
11.	13 juin 2003	Union Africaine des télécommunications (ATU)	L'Agence de l'Union africaine (UA) a été créée par la quatrième séance de la Conférence des plénipotentiaires de l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) comme le successeur de l'Union panafricaine des télécommunications. Son objectif consiste à promouvoir le développement rapide des communications d'informations en Afrique afin d'atteindre, le plus efficacement possible, l'accès et le service universel, en plus de la connectivité totale entre les pays.
12.	25 août 2003	Fédération internationale d'astronautique (IAF)	Organisation non gouvernementale et à but non lucratif créé pour promouvoir l'avancement de la connaissance de l'espace, le développement et l'application des ressources de l'espace au profit de l'humanité.
13.	1er octobre 2003	Forum mondial VSAT	Organisation indépendante à but non lucratif qui favorise le développement économique, dirigé par le secteur privé dans le monde, y compris les Amériques.
14.	21 octobre 2003	Groupe de développement CDMA (CDG)	Consortium d'entreprises qui se sont réunies pour mener l'adoption et l'évaluation des systèmes CDMA dans le monde entier.
15.	31 août 2004	3G Américas	Promouvoir et faciliter le déploiement des GSM, GPRS, EDGE et UMTS (WCDMA) dans les Amériques.

NUMÉRO	SIGNATURE:	ORGANISME	OBJECTIF
16.	9 janvier 2008	ICANN	L'ICANN, une institution d'intérêt public et sans but lucratif, est l'organisation internationale responsable de la gestion et la supervision de la coordination du système des noms de domaine de l'Internet et leurs identificateurs uniques.  L'ICANN a été créé par le mémorandum d'accord entre l'ICANN et le département du Commerce des États-Unis d'Amérique pour la gestion de la transition du système de noms de domaine (DNS) du gouvernement des États-Unis envers la communauté mondiale. La version la plus récente du mémorandum d'entente est censée être la dernière version et propose un ensemble d'objectifs pour l'ICANN qui, une fois atteints, aboutiront à l'autonomie totale de l'ICANN.
17.	2 octobre 2008	Internet Society (ISOC)	Organisation internationale pour la coordination et la coopération mondiale sur Internet.
18.	Novembre 2009	Universidad Distrital Francisco José de Caldas de Bogotá, Colombie.	Institution d'État ou officielle de l'enseignement supérieur, à caractère universitaire, de l'arrêté du district, créée par l'accord No 010 daté du 5 février 1948.  L'Université a, entre autres objectifs, la démocratisation de la connaissance en vue de réglementer et de garantir pour le compte de l'État, le droit social à un enseignement supérieur rigoureux et critique, offrant la qualité, l'équité et la compétitivité sociale par la recherche, l'enseignement et les services aux collectivités dans le contexte local, national et international.
19.	19 mai 2011	Syndicat des télécommunications des Caraïbes (CTU)	La CTU a été créée en 1989 à Nassau, aux Bahamas, par accord des chefs de gouvernement de la CARICOM. La CTU dans l'accomplissement de ses objectifs peut, entre autres: (i) promouvoir et aider à la formulation et la mise en œuvre des programmes de télécommunications bilatéraux ou multilatéraux dans la région des Caraïbes en coopération avec des organisations internationales ou régionales, (ii) organiser des conférences, séminaires et ateliers et (iii) offrir une tribune pour la discussion et la résolution des questions relatives aux télécommunications dans la région.

### 6.3 Memorandums d'accord avec les États membres

Au cours de l'année des travaux visés par le présent rapport, le Secrétaire exécutif de la CITEL, Óscar León a avancé des démarches visant à renforcer le Secrétariat grâce aux contributions des États membres, par le biais de protocoles d'entente (PE), comme suit:

#### 6.3.1 Gouvernement de la République dominicaine

Le 23 février 2016, a été signé le protocole d'entente avec l'Institut dominicain des télécommunications (INDOTEL), en vue de l'échange d'expériences et de formation en matière des TIC, résultat qui a intégré le professionnel, M. Jorge Roques comme personnel de support à distance et à temps partiel.

#### 6.3.2 Gouvernement de la Colombie

Dès le début de 2016, il s'est concrétisé avec le gouvernement de la Colombie, la Commission spéciale de la Ministre conseillère Yadir Salazar Mejia, fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères colombien

ayant une expérience reconnue dans les négociations internationales et les questions de développement afin de travailler avec le Secrétaire exécutif jusqu'au 31 janvier 2017, le repositionnement et le renforcement de la CITELE et de son Secrétariat ainsi que la prise de conscience des États membres de l'importance des télécommunications pour le développement de la région et en général pour les exposés de l'agenda interaméricain dans le cadre de la nouvelle Vision stratégique de l'OEA.

Le 25 février 2016, on a été signé le protocole d'entente avec l'Agence nationale du spectre de la Colombie, sur le sujet de la gestion et de la planification du spectre, axé sur le développement social et durable, résultat qui a intégré l'ingénieur professionnel Ana Ustate comme personnel de support à distance et à temps partiel.

Le 29 avril 2016, a été signé le protocole d'entente entre la CITELE et les ministères des TIC de la Colombie en vue d'accroître l'efficacité dans le développement des TIC dans le continent, résultat qui a été mis à la disposition de la CITELE la professionnelle Catalina Reyes, comme personnel de support à distance jusqu'au 31 décembre 2016.

## 7 STATUT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES PARRAINÉES PAR LA CITELE

### 7.1 Convention de Lima

La Convention interaméricaine sur le service des amateurs a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 lors de la cinquième Conférence interaméricaine des télécommunications (CITELE/RES.130 (V-87)) et amendée lors de la première Réunion extraordinaire de la CITELE en 1988 (CITELE/RES.141 (I/E-88)) pour permettre et faciliter la pleine participation des États membres de la CITELE. Cet accord permet au service d'amateurs aux résidents d'un État membre sur le territoire d'un autre État membre.

Cette Convention est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est dépositaire de l'instrument original, de ses ratifications et adhésions.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
Argentine	14-08-87	RA 11/03/90	12-06-90
Bolivie	14-08-87		
Brésil	14-08-87		
Canada		AD 06/04/89	18-05-89
Chili	14-08-87		
Colombie	14-08-87		
Guatemala		AD 05/12/89	22-01-90
Haïti	14-08-87		
Mexique		AD 13/03/89	21-06-89
Paraguay	07-09-95	RA 24/05/95	15-09-95
Pérou	14-08-87		
Suriname	14-08-87		
États-Unis d'Amérique	14-08-87	AC 21/02/91	20-03-91
Uruguay	14-08-87		
Venezuela		AD 14/10/88	30-11-88

RA= ratification

AC= acceptation

AD= adhésion

Les signatures non soumises à la ratification, l'approbation ou l'acceptation (conformément aux articles 7, alinéa (a) et 10 de la Convention, ces États en font partie) sont les suivantes: Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname.

Les signatures soumises à la ratification, l'approbation ou l'acceptation (selon l'article 7, alinéa (b) de la Convention) sont les suivantes: États-Unis d'Amérique et Uruguay.

## 7.2. Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)

Elle a été approuvée en décembre 1994 par la deuxième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL RES.5 (II-94)). Par la suite, elle a été adoptée à Montrouis (Haïti), au cours de la vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES.1316 (XXV-O/95)).

Cet accord permet des opérations temporaires de stations d'amateurs dans un État membre aux personnes détentrices de licences IARP par un autre État membre sans révisions supplémentaires. Tout État membre peut accorder des permis à leurs citoyens en vue d'opérer dans d'autres États membres. L'IARP est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le dépositaire est le Secrétariat général de l'OEA pour RA, AC et AD.

\* Remarque: après avoir passé plus de 20 ans de l'adoption de la Convention interaméricaine sur le permis international de radio d'amateur (PIRA), le CCP.II lors de sa XXVIIe Session a décidé de créer un groupe Ad Hoc chargé d'examiner et d'adapter ladite Convention à la réalité technologique de ces temps.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
Argentine		AD 29/01/97	03-03-97
Brésil	24-01-97	RA 19/08/99	28-09-99
Canada	27-09-95	AC 27/09/95	27-09-95
El Salvador	18-03-99	RA 08/02/02	08-03-02
Panama	09-04-02	RA 03/02/03	27-03-03
Paraguay		AD 20/06/06	21-11-06
Pérou	15-09-95	RA 28/12/95	24-01-96
États-Unis d'Amérique	08-06-95		
Trinité-et-Tobago		AD 13/07/01	16-08-01
Uruguay	08-06-95		
Venezuela	05-02-95		

## 7.3 Protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)

À la trente-troisième Assemblée générale de l'OEA, par la résolution AG/RES.1947 (XXXIII-O/03) a été adopté le protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur le permis international de radioamateur conçu pour accorder aux titulaires de licences de radioamateurs des pays membres de la Conférence européenne des administrations postales et télécommunications (CEPT) qui ont appliqué la recommandation « Licence de radioamateur de la CEPT » (T/R 61-01) les mêmes droits et privilèges qu'aux titulaires de IARP des États membres de la CITEL qui deviennent des États parties au protocole, sous réserve de l'extension de la part de la CEPT, aux détenteurs de IARP des mêmes privilèges et exemptions accordés aux titulaires de licences de radioamateur CEPT des États membres de la CEPT qui ont mis en œuvre la recommandation mentionnée.

Cette nouvelle procédure réduira les travaux des pays et par conséquent les coûts impliqués et revêtra une importance primordiale, en particulier, dans les cas d'urgence. Le dépositaire est le Secrétariat général de l'OEA pour RA, AC et AD.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
El Salvador		21/0710	15-09-10
Panama	21-11-06	RA02/01/08	05-02-08

Ce protocole est entré en vigueur le trentième jour suivant la date à laquelle les deux États en sont devenus parties.

Les États membres sont priés instamment de signer la Convention et le protocole des modifications compte tenu de l'importance de ce mode de communication en cas de catastrophe.

## 8. ACTIVITÉS DE FORMATION PARRAINÉES PAR L'OEA/CITEL

La CITEL comptait en 2016 6 centres régionaux de formation dans la région. La préparation du programme de cours pour la mise en œuvre des bourses en 2016 s'est réalisée sur la base d'enquêtes sur les besoins de formation en matière de télécommunications dans la région. Au cours de l'année 2016, conformément à ce qui a été approuvé par la résolution RES COM/CITEL. 271 (XXVII-13) ont été offertes des bourses pour 13 cours d'apprentissage à distance et 4 cours selon les détails figurant dans le tableau suivant. 114 bourses complètes et 1 bourse partielle ont été accordées à des ressortissants de 20 États membres. Certains cours étaient toujours en cours lors de l'élaboration du présent rapport.

#	COURS	Modalité, langue et autre	Fonds	Dates (2016):	Nombre de bourses offertes	N° Bourses octroyées
<i>1. CENTRE</i>	<b>INICTEL (Institut national de recherches et de formation en matière de télécommunications /Pérou)</b>					
1.	Formulation de projets de télécommunications, Sécurité de l'information	Langue: espagnol Modalité: à distance	Programme de développement professionnel OEA/SEDI	26-08 au 30-09	10	11
2.	Sécurité de l'information et normes ISO 27001 et 27002	Langue: espagnol Modalité: à distance	Fonds bourses de la CITEL EU\$ 5 000	26-08 au 30-09	8	12
3.	Services de bases en gestion des services TI avec la norme ISO 20000	Langue: espagnol Modalité: à distance	Fonds bourses de la CITEL EU\$ 5 000	01/09	8	8
4.	Principes fondamentaux de la gestion de service IT avec la norme ISO 20000	Langue: anglais Modalité: à distance	Fonds régulier/CITEL	17-10 au 17-11	8	9
5.	Sécurité des données et normes ISO 27001 & 27002	Langue: anglais Modalité: à distance	Fonds régulier/CITEL	05-10 au 09-11	8	8
6.	Conception et planification des réseaux de services à large	Langue: espagnol	Programme de développement	26-08 au 23-	10	

	bande mobiles HSPA et 4G, CITEL/INICTEL	Modalité: à distance	professionnel OEA/SEDI	09		12
7.	Conception et planification des réseaux à large bande Mobile HSPA et 4 G	Langue: anglais Modalité: à distance	Fonds régulier/CITEL	03-10	8	6
<b>II. CENTRE</b>	<b>United States Telecommunications Training Institute (USTTI) / États-Unis</b>					
8.	Politique de la concurrence pour les télécommunications	Langue: anglais Modalité: Présentiel  Bourse de l'OEA/CITEL d'un billet d'avion aller-retour en classe économique L'USTTI fournira: EU\$ 400,00 pour les frais d'hôtel et de subsistance et renoncera aux frais d'administration de EU\$ 150,00; ainsi que l'assurance-santé	Fonds bourses de la CITEL EU\$ 5 000	25-29 juillet	1	1
9.	Gestion des Communications en cas de catastrophe	Idem	Fonds bourses de la CITEL EU\$ 5 000		1	1
<b>III. CENTRE</b>	<b>Centro de Capacitación en Alta Tecnología para América Latina y Caribe (CCAT-LAT)</b>					
10.	Services et applications TIC	Langue: espagnol Modalité: à distance	Programme de développement professionnel OEA/SEDI	14-11 au 09-12	10	6
11.	Réseaux avancés de télécommunications	Langue: espagnol Modalité: à distance	Fonds bourses de la CITEL EU\$ 5 000	31-10 au 09-12	10	7
<b>IV. CENTRE</b>	<b>ICESI / Colombie</b>					
12.	Systèmes de surveillance du spectre	Langue: espagnol Modalité: à distance	Fonds bourses de la CITEL EU\$ 5 000	2 au 29 novembre	12	Désert
13.	Systèmes LTE-A et 5G	Langue: espagnol Modalité: à distance	Fonds bourses de la CITEL EU\$ 5 000	2 au 29 novembre	12	8
<b>V. CENTRE</b>	<b>CULLEN INTERNATIONAL / Belgique</b>					
14.	Masterclass dans la réglementation des télécommunications à l'Union	Langue: anglais Modalité: Présentiel	Fonds Cullen	25 au 27		1 complète

	européenne	1) 100 % et 2) Billets de vol et hébergement exclus	*Complète (EU\$ 5 100) * Partielle (EU\$ 2 300)	octobre	1 et 1	1 partielle
15.	Maîtrise du règlement de l'économie numérique européenne	Idem	Fonds Cullen *Complète (US\$ 4 500) * Partielle (US\$ 1 700)	2 et 23 novembre	1 (complète) et 1 (partielle)	1 complète
<b>VI. CENTRE</b>	<b>Universidad Blas Pascal</b>					
16.	Innovation technologique et gestion des technologies	Langue: espagnol Modalité: à distance	Programme de développement professionnel OEA/SEDI	19-10 au 08-12	10	13
17.	Réseaux optiques-TV numérique	Langue: espagnol Modalité: à distance	Fonds régulier/CITEL	06-10 au 23-11	10	7

L'utilisation du budget sera indiquée dans la section de budget du présent rapport.

Ci-dessous la liste des bourses accordées par pays.

Pays	Total	Pays	Total
ANTIGUA-ET-BARBUDA		GUYANA	
ARGENTINE	7	HAÏTI	7
BAHAMAS	2	HONDURAS	2
BARBADE	5	JAMAÏQUE	1
BELIZE		MEXIQUE	3
BOLIVIE	3	NICARAGUA	
BRÉSIL		PANAMA	1
CANADA		PARAGUAY	14
CHILI	7	PÉROU	6
COLOMBIE	20	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	1
COSTA RICA	14	SAINT-KITTS-ET-NEVIS	
DOMINIQUE (COMMONWEALTH DE LA)		SAINTE-LUCIE	1
ÉQUATEUR	10	SAINT-VINCENT-ET- GRENADINES	
EL SALVADOR	9	Suriname	
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE		TRINITÉ-ET-TOBAGO	
GRENADE		URUGUAY	1
GUATEMALA	1	VENEZUELA	



Les conditions pour offrir les cours par les Centres régionaux de formation et l'UIT ont été adoptées par la résolution susmentionnée de la COM/CITEL et sont les suivantes:

1. Le nombre maximal d'élèves par cours dans chaque groupe d'enseignement à distance est de 35 participants.
2. Que le coût des frais de scolarité à tous les cours à distance avec bourse de la CITEL soit de 200 \$ au maximum.
3. Que 10% du total recueilli aux fins d'enregistrement de tous les participants aux cours à distance offerts par la plate-forme du Centre d'excellence de l'UIT soit déposé dans un compte qui servirait de budget de réserve (fonds d'amorçage) pour le programme de cours pour les prochaines années et dont l'autorisation d'usage serait par le biais de la Coordination des ressources humaines.

Le programme initial de cours grâce à des subventions de l'OAS/CITEL pour 2016 est en préparation sur la base des directives reçues par la COM/CITEL.

Il convient de rappeler qu'ont été offertes également des sessions virtuelles gratuites, dont les détails se trouvent dans les sections correspondantes au CCP.I et au CCP.II du présent rapport.

## 9. BUDGET DE LA CITEL

### 9.1 Budget et application pour l'année 2016

	Répartition effective Milliers de US\$	Dépenses au 31-12-16
Bourses	7,6	7,6
Voyages		13,0
Préparation de documents	0,2	0,2
Matériel et fournitures de bureau	2,7	15,6
Services de contrats (traducteurs, interprètes et personnel de soutien)	39,5	28,1
Autres coûts	22,1	4,8
<b>Total partiel:</b>	72,1	69,3
Personnel du Secrétariat exécutif	461,2	461,2
<b>TOTAL</b>	<b>533,3</b>	<b>530,5</b>

### 9.2 Budget pour l'année 2017

La répartition prévue du Fonds ordinaire de l'OEA pour la CITEL est de \$ 364, 800 pour l'année 2017.

	Répartition pour l'année 2016 en Milliers de US\$	Répartition pour l'année 2017 en Milliers de US\$
Dépenses en personnel	465,5	294,3
Dépenses pour activités	99,8	70,5
<b>TOTAL</b>	<b>565,3</b>	<b>364,8</b>

### 9.3 Bourses

La CITELE disposait en 2016 d'un budget de 5 000 \$ en provenance du Fonds ordinaire du Département du développement des ressources humaines et de \$ 7 600 de la CITELE (Résolution **COM/CITELE. RES 274 (XXXI-15)**). Un montant de \$ 4 905,84 du budget du ministère du développement des ressources humaines et \$ 7 643,00 du Fonds ordinaire de la CITELE ont été utilisés.

### 9.4 Fonds externes

Une entité, organisation ou une institution portant sur le secteur des télécommunications et jouissant d'une personnalité juridique, avec l'approbation de l'État membre concerné de la CITELE, peut devenir membre associé d'un Comité consultatif permanent. Les demandes faites par les entités souhaitant devenir membres d'un CCP sont envoyées par l'intermédiaire de l'État membre, accompagnées d'une notification de l'unité de contribution choisie. Depuis le 1er janvier 2015, la valeur de l'unité de contribution est de US\$ 3 000 pour chaque Comité consultatif permanent; elle a été adoptée à la Ve réunion de l'Assemblée ordinaire de la CITELE, par le biais de la résolution CITELE/RES. 77 (VI-14)

COM/CITELE RES. 8 (III-E-16) a approuvé, ad referendum de la prochaine réunion de l'Assemblée de la CITELE, avec effet au 1er janvier 2017:

- Que la valeur de l'unité de contribution pour les contributions émanant des membres associés soit de 6 000 \$ pour chaque Comité consultatif Permanent auquel ils participent.
- Modifier le paragraphe 1 de l'article 87 du règlement de la CITELE, comme suit:

Les membres associés doivent contribuer au financement du CCP auquel ils participent, tout en choisissant volontairement un niveau de contribution. Le niveau minimal de contribution sera « un quart » de la monnaie de contribution pour les membres associés appartenant à l'Académie par les deux CPP; « une » unité, pour les membres associés à une personnalité juridique dans l'un des États membres et « une unité et demie » pour les autres. Toutes les contributions peuvent augmenter en des niveaux minimaux d'une « demie » unité ou plus.

Au 31 octobre 2016, la CITELE a reçu des membres associés un total de US\$ 375,539.00, répartis de la manière suivante:

	<b>CCP.I</b>	<b>CCP.II</b>
<b>2016</b>	123 529	234 229
<b>2015</b>	10 781	7 000
<b>TOTAL:</b>	134 310	241 229

Le total des contributions dues au 31 décembre 2016 s'élève à US\$ 38 624.

	<b>CCP.I</b>	<b>CCP.II</b>
<b>2016</b>	13 290	25 334

La CITELE compte 110 Membres associés. Les retards dans le paiement des cotisations au cours des années antérieures selon les prévisions ne seront pas remboursés ni payés et sont les suivants:

	CCP.I	CCP.II	TOTAL
<b>2015</b>	5 226	17 500	22 726

Le tableau suivant détaille l'utilisation des fonds externes (spécifiques) pour chaque CCP, libellés en dollars des États-Unis d'Amérique, au 31 décembre 2016:

COMITÉ	REVENUS	DÉPENSES	OBLIGATIONS	SOLDE
<b>CCP.I</b>				
Solde initial au 1-1-16	410			
Revenus au 31-12-16	134 310			
<i>TOTAL PARTIEL</i>	<i>134 719</i>	<i>126 375</i>		<i>8 344</i>
<b>CCP.II</b>				
Solde initial au 1-1-16	657			
Revenus au 31-12-16	241 229			
<i>TOTAL PARTIEL</i>	<i>241 886</i>	<i>159 697</i>		<i>82 189</i>
<b>TOTAUX au 31-12-2016</b>	<b>376 605</b>	<b>286 072</b>		<b>90 533</b>

## 10. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2017

### CALENDRIER PRÉLIMINAIRE DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2017

Réunion	Date	Lieu
Groupes de travail du Conseil de l'UIT	30 janvier au 10 février 2017	Genève, Suisse
Groupe d'experts de la RTI	9 et 10 février 2017	Genève, Suisse
9e Réunion interaméricaine des ministres et des ministres de l'éducation	9 et 10 février 2017	Nassau, Bahamas
Forum régional de développement des Amériques	21 février 2017	Asunción, Paraguay
Réunion préparatoire régionale pour la CMDT-17	22 au 24 février 2017	Asunción, Paraguay
Congrès mondial des appareils mobiles et programme ministériel 2017	27 février au 2 mars 2017	Barcelone, Espagne
UIT-D (CE-1)	27 au 31 mars 2017	Genève, Suisse

Réunion	Date	Lieu
UIT-D (CE-2)	3 au 7 avril 2017	Genève, Suisse
7e édition de la semaine de normes vertes de l'UIT	3 au 5 avril 2017	Manizales, Colombie
Atelier d'Inclusion numérique et adoption significative de la bande large dans les Amériques	17 avril 2017 (veille de la 30e Réunion du CCP. I)	Lima, Pérou
Séminaire: « Les services de télécommunications et leur impact sur la protection de la vie privée »	18 avril 2017 – Sessions du Groupe de travail sur les politiques et le règlement durant la 30e Réunion du CCP.I	Lima, Pérou
Séminaire sur la gestion des projets de développement	19 avril 2017 - Sessions du poste de rapporteur des initiatives régionales au cours de la 30e Réunion du CCP.I	Lima, Pérou
XXXe Réunion du CCP.I	18 au 21 avril 2017	Lima, Pérou
Groupe consultatif des radiocommunications (GAR)	25 au 27 avril 2017	Genève, Suisse
Groupe consultatif de normalisation des télécommunications (GANT)	1er AU 5 mai 2017	Genève, Suisse
Réunion de coordination RPR	8 mai 2017	Genève, Suisse
Groupe consultatif de développement des télécommunications (GAR)	9 au 11 mai 2017	Genève, Suisse
Séance du Conseil de l'UIT en 2017	15 au 25 mai 2017	Genève, Suisse
Assemblée générale de l'OEA	juin 2017	Mexique
Forum de la CMSI en 2017	12 au 16 juin 2017	Genève, Suisse
XXIXe Réunion du CCP.II	27 au 30 juin 2017	Orlando, États-Unis d'Amérique
XXXIe Réunion du CCP.I	24 au 28 juillet 2017	San Salvador, El Salvador
Symposium mondial des organismes régulateurs (GSR-17) de l'UIT	14 au 17 juillet 2017	Nassau, Bahamas
Groupe de travail sur la préparation et le suivi pour l'AMNT, la CMTI, et la CMDT	9 au 20 octobre 2017	Buenos Aires, Argentine
Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)	9 au 20 octobre 2017	Buenos Aires, Argentine
XXXe Réunion du CCP.II	28 novembre au 1er décembre 2017	Colombie
XXXIIIe Réunion de la COM/CITEL	12 Au 14 décembre 2017	Punta Cana, République dominicaine

Réunion	Date	Lieu
7E Assemblée ordinaire de la CITEL	Premier trimestre 2018 (avant le 28 février 2018 pour obtenir les documents pour la PP-18)	Argentine
XXXIVe Réunion de la COM/CITEL	Après l'Assemblée	Argentine
Conférence des plénipotentiaires de l'UIT - PP-18	29 octobre-16 novembre 2018	Dubai

 Réunions de l'UIT

## 11. PROJETS DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'OEA

En prévision de la Quarante-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale, qui se tiendra au Mexique au mois de juin 2017, le Comité directeur permanent de la CITEL COM/CITEL délibérera à la 30e Réunion du CCP.I, qui se tiendra en mars 2017, afin de rédiger les paragraphes qu'elle se propose d'inclure dans le projet de résolution correspondant, en ce qui concerne les travaux de la CITEL.

## **ANNEXES**

- A. Membres associés.**
- B. Liste des réunions tenues au cours de 2016**
- C. Résultats quantifiables de la CITELE pour l'année 2016**
- D. Résolutions, Recommandations et Décisions approuvées en 2016**

## ANNEXE A

### MEMBRES ASSOCIÉS

#### LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS DU CCP.I: TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC (Au 31 décembre 2016)

No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
1	Argentine	ALCATEL-LUCENT DE ARGENTINA S.A.	1.0
2	Argentine	ENTREPRISE ERICSSON S.A.C.I.	1.0
3	Argentine	EMPRESA ARGENTINA DE SOLUCIONES SATELITALES S.A. (AR-SAT)	1.0
4	Argentine	GOOGLE ARGENTINA SRL	1.0
5	Argentine	IQUALL RÉSEAUX	1.0
6	Argentine	TELECOM ARGENTINA S.A.	1.0
7	Argentine	TELEFONICA DE ARGENTINA	1.0
8	Belgique	MOBILE MANUFACTURES FORUM (MMF)	1.5
9	Brésil	Oi	1.0
10	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
11	Brésil	SAMSUNG ELECTRÔNICA DA AMAZÔNIA LTDA	1.0
12	Canada	MICROSOFT CANADA	1.0
13	Chili	CISCO SYSTEMS CHILI	1.0
14	Chili	ENTEL PCS TELECOMUNICACIONES S.A.	1.0
15	Colombie	ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM)	1.0
16	Colombie	UNIVERSIDAD DISTRITAL FRANCISCO JOSÉ DE CALDAS DE BOGOTÁ, COLOMBIE.	1.0
17	Costa Rica	INSTITUTO COSTARRICENSE DE ELECTRICIDAD (ICE)	1.0
18	Équateur	CORPORACION NACIONAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CNT EP	1.0
19	Mexique	AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V.	1.0
20	Mexique	EUTELSAT AMERICAS (Ex- SATELITES MEXICANOS, S.A. DE C.V. (SATMEX)	1.0
21	Mexique	ICONECTIV	1.0
22	Mexique	HUAWAI TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
23	Paraguay	COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.)	1.0
24	Paraguay	TELEFONICA CELULAR DE PARAGUAY (TIGO PARAGUAY)	1.0
25	Pérou	TELEFONICA DEL PERU S.A.A.	1.0
26	Pérou	VIATEL PERU S.A.C. (BITEL)	1.0
27	Uruguay	REGISTRO REGIONAL DE DIRECCIONES DE INTERNET PARA AMERICA LATINA Y CARIBE (LACNIC)	1.0
28	É-U.	AMERICAN REGISTRY FOR INTERNET NUMBERS (ARIN)	1.0
29	É-U.	ATIS	1.0
30	É-U.	AT&T	1.0
31	É-U.	CISCO SYSTEMS INC.	1.0
32	É-U.	GSMA LATIN AMERICA	1.0
33	É-U.	INTERNET SOCIETY (ISOC)	1.0
34	É-U.	IRIDIUM COMMUNICATIONS INC.	1.0
35	É-U.	ROBERT BOSCH LLC	1.0

36	É-U.	QUALCOMM, INC.	1.0
37	É-U.	TAHOE CONSULTING, LLC	1.0
38	É-U.	VERIZON COMMUNICATIONS	1.0
39	Venezuela	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV)	1.0
<b>Nbre d'unités</b>			<b>39,5</b>

**LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS  
RADIOCOMMUNICATIONS (CCP.II)  
(Au 31 décembre 2016)**

No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
1	Argentine	EMPRESA ARGENTINA DE SOLUCIONES SATELITALES S.A. (AR-SAT S.A.)	1.0
2	Argentine	TELEFONICA DE ARGENTINA	1.0
3	Brésil	ABRASAT – ASSOC. BRASILEIRA DAS EMPRESAS DE TELCOM. POR SATÉLITE	1.0
4	Brésil	AL YAH SATELLITE COMMUNICATIONS (YAHSAT)	1.0
5	Brésil	ASSOCIAÇÃO BRASILEIRA DE EMISSORAS DE RADIO E TELEVISÃO (ABERT)	1.0
6	Brésil	EMBRAER S.A. – EMPRESA BRASILEIRA DE AERONAUTICA S.A.	1.0
7	Brésil	GSMA Brésil (Ex-GLOBAL MOBILE ASSOCIATION (GSMA))	1.0
8	Brésil	HISPAMAR SATELITES S.A.	1.0
9	Brésil	INTEL SEMICONDUCTORES DO BRASIL	1.0
10	Brésil	MOTOROLA DO BRASIL	1.0
11	Brésil	NOKIA SOLUTIONS AND NETWORKS DO BRASIL TELECOMUNICAÇÕES LTD.	1.0
12	Brésil	Oi	1.0
13	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
14	Brésil	SAMSUNG ELECTRONICS DA AMAZÔNIA LTDA	1.0
15	Brésil	STAR ONE S.A.	1.0
16	Brésil	SINDITELEBRASIL - SINDICATO NACIONAL DAS EMPRESAS DE TELEFONIA S.A. E DE SERVIÇO MOVIL CELULAR E PESSOAL	1.0
17	Brésil	TELESAT BRASIL CAPACIDADE DE SATELITES LTDA	1.0
18	Brésil	TELEFÔNICA BRASIL (Ex-VIVO)	1.0
19	Canada	BOEING CANADÁ TECHNOLOGIES	1.0
20	Canada	LS TELCOM LTD.	1.0
21	Canada	MICROSOFT CANADA	1.0
22	Canada	NORTH AMERICAN BROADCASTERS ASSOCIATION (NABA)	1.0
23	Canada	TELESAT CANADA	1.0
24	Chili	ENTEL PCS TÉLÉCOMMUNICATIONS S.A.	1.0
25	Costa Rica	ASOCIACION CAMARA NACIONAL DE RADIODIFUSION	1.0
26	Costa Rica	INSTITUTO COSTARRICENSE DE ELECTRICIDAD (ICE)	1.0
27	Colombie	ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM)	1.0
28	Colombie	GOOGLE COLOMBIA	1.0
29	Colombie	INTEL TECNOLOGIA DE COLOMBIA S.A.	1.0
30	Colombie	TES AMERICA ANDINA LTDA.	1.0
31	Colombie	UNIVERSIDAD DISTRITAL FRANCISCO JOSE DE CALDAS	1.0
32	Mexique	AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V.	1.0



33	Mexique	COMMUNICATIONS NEXTEL DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
34	Mexique	ERICSSON TELECOM, S.A. DE C.V.	1.5
35	Mexique	EUTELSAT AMERICAS (SATMEX)	1.0
36	Mexique	HUAWEI TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
37	Mexique	MOTOROLA SOLUTIONS DE MEXICO S.A.	1.0
38	Mexique	QUALCOMM INTERNATIONAL, INC.	1.0
39	Nicaragua	NICASAT	1.0
40	Paraguay	COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.)	1.0
41	Pérou	TELEFONICA DEL PERU S.A.A.	1.0
42	Pérou	VIATEL PERU S.A.C. (BIATEL)	1.0
43	Uruguay	ASOCIACION INTERNACIONAL DE RADIODIFUSION (AIR)	1.0
44	É-U.	4G AMERICAS (Ex-3G AMERICAS)	1.0
45	États-Unis	ALCATEL-LUCENT	1.0
46	États-Unis	CISCO SYSTEMS INC.	1.0
47	États-Unis	CTIA	1.0
48	États-Unis	DIRECTV LATIN AMERICA, LLC	1.0
49	États-Unis	ECHOSTAR CORP. (Ex: HUGHES NETWORK SYSTEMS, INC.)	1.0
50	États-Unis	GSMA LATIN AMERICA	1.0
51	États-Unis	INMARSAT GLOBAL, LTD.	1.0
52	États-Unis	INTELSAT CORPORATION	1.0
53	États-Unis	IRIDIUM SATELLITE LLC	1.0
54	États-Unis	ITT EXELIS, INC. (Ex- ITT INDUSTRIES)	1.0
55	États-Unis	LOCKHEED-MARTIN CORP.	1.0
56	États-Unis	MOTOROLA MOBILITY INC.	1.0
57	États-Unis	MOTOROLA SOLUTIONS INC.	1.0
58	États-Unis	SKY TERRA L.P.	1.0
59	États-Unis	NEW SKIES SATELLITE INC.	1.0
60	États-Unis	O3b NETWORKS USA LLC	1.0
61	États-Unis	QUALCOMM, INC.	1.0
62	États-Unis	ROBERT BOSCH LLC	1.0
63	États-Unis	SES AMERICOM	1.0
64	États-Unis	SITA - SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES S.C.	1.0
65	États-Unis	SPACE EXPLORATION TECHNOLOGIES CORP. (SpaceX)	1.0
66	États-Unis	THE BOEING COMPANY	1.0
67	États-Unis	UTILITIES TELECOM COUNCIL (UTC)	1.0
68	États-Unis	ViaSat, INC.	1.0
69	États-Unis	VERIZON COMMUNICATIONS	1.0
70	États-Unis	WorldVu Development, LLC	1.0
71	Venezuela	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV)	1.0
		<b>Unités totales:</b>	<b>71,5</b>

## ANNEXE B

### LISTE DES RÉUNIONS PRÉSENTIELLES DE LA CITEL TENUES EN 2016

Réunion	Date	Lieu
Groupe consultatif de normalisation des télécommunications (GANT)	1er février 2016	Genève, Suisse
Séance de formation et de discussion virtuelle CITEL-UIT sur la procédure de notification électronique au Bureau des radiocommunications de l'UIT	1er février 2016	En ligne
Atelier virtuel conjoint UIT - CITEL « Stratégies mondiales contre le vol d'appareils mobiles »	16 mars 2016	En ligne
Séminaire « l'Internet des choses et des communications machine à machine – Point de mire sur les Amériques »	16 mai 2016	San Salvador, El Salvador
3e Réunion extraordinaire de la COM/CITEL	16 mai 2016	San Salvador, El Salvador
28e Réunion du CCP.I	17 au 20 mai 2016	San Salvador, El Salvador
Séminaire sur les « Mesures de sécurité mises en œuvre lors de la passation des marchés pour services mobiles »	18 mai 2016	San Salvador, El Salvador
Séminaire sur les « Meilleures pratiques réglementaires pour lutter contre la fraude à la réception des signaux de TV satellitaires et par abonnement »	19 mai 2016	San Salvador, El Salvador
Réunion du Groupe de travail sur les préparatifs aux réunions du Conseil de l'UIT	25 mai au 2 juin 2016	Genève, Suisse
Séance du Conseil en 2016	25 mai au 2 juin 2016	Genève, le 11 mai 2005
27e Réunion du CCP.II	28 juin au 1er juillet 2016	Bogotá, Colombie
Atelier conjoint UIT-CITEL « Résultats de la CMR-15 et son impact pour la région des Amériques »	28 AU 30 juin 2016	Bogotá, Colombie
Atelier sur la transition vers la télévision numérique et l'avenir de la radiodiffusion	28 et 29 juin 2016	Bogotá, Colombie
Ile Forum de l'Alliance TIC 2030 des Amériques	28 juin 2016	Bogotá, Colombie
Réunion interrégionale de normalisation des télécommunications	18 et 19 juillet 2016	[À déterminer]
29e Réunion du CCP.I	16 au 19 août 2016	Lima, Pérou
Groupe de travail sur la préparation et le suivi pour l'AMNT, la CMTI, et la CMDT	24 octobre au 4 novembre 2016	Yasmine Hammamet, Tunisie
Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications	25 octobre au 3 novembre 2016	Yasmine Hammamet, Tunisie
28e Réunion du CCP.I	29 novembre AU 2 décembre 2016	Bavaro, Punta Cana, République dominicaine
32e Réunion de la COM/CITEL	29 novembre au 1er décembre 2016	Bavaro, Punta Cana, République dominicaine
Réunions de l'UIT		

## ANNEXE C

### RÉSULTATS QUANTIFIABLES DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2016

Au 31 décembre 2016

Concept	Effectué
Nombre de réunions présentiellees organisées par la CITEL en 2016	4
Nombre de réunions virtuelles organisées par la CITEL en 2015	17
Nombre de participants aux réunions en 2016	787
Nombre de documents traités lors des réunions de la CITEL au cours de 2016	1 663
Nombre de résolutions adoptées par les Comités	28
Nombre de recommandations adoptées par les Comités	7
Nombre de décisions adoptées par les comités	25
Nombre de séminaires et d'ateliers organisés par les Comités	3
Nombre de cours de télécommunications à distance offerts dans le cadre du programme de la CITEL au cours de 2016	4
Nombre de cours de télécommunications présentiels offerts dans le cadre du programme de la CITEL au cours de 2016	13
Nombre de membres associés au 31 décembre 2016	110
Nombre de centres de formation régionaux en 2016	22
Nombre d'accords de coopération signés au 31 décembre 2016 (à l'exception des accords qui sont conclus avec les centres régionaux de formation)	19

## ANNXE D

### RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS APPROUVÉES EN 2016

(Date: 1er janvier au 31 décembre 2016)

#### D.1 RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL)

##### RÉSOLUTIONS

COM/CITEL RES. 8 (III-E-16)  
COM/CITEL RES. 9 (III-E-16)

CONTRIBUTIONS DES MEMBRES ASSOCIÉS À LA CITEL  
MODIFICATION DE L'ANNEXE I DE LA RÉOLUTION COM/CITEL/RES. 276 (XXXI-15). BASES POUR L'APPEL DU CONCOURS D'ESSAIS ACADÉMIQUES, SUR LE THÈME: COMMENT LES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC PEUVENT-ELLES CONTRIBUER À LA RÉALLISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES ?

##### RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée pendant cette période.

##### DÉCISIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée pendant cette période.

#### D.2 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL)

##### RÉSOLUTIONS

COM/CITEL RES. 282 (XXXII-16)  
COM/CITEL RES. 283 (XXXII-16)  
COM/CITEL RES. 284 (XXXII-16)  
COM/CITEL RES. 285 (XXXII-16)  
COM/CITEL RES. 286 (XXXII-16)  
COM/CITEL RES. 287 (XXXII-16)  
COM/CITEL RES. 288 (XXXII-16)  
COM/CITEL RES. 289 (XXXII-16)

PROGRAMME DE COURS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2017  
PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXXIIIÈME RÉUNION DE LA COM/CITEL  
DÉSIGNATION DU GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE COMME COORDONNATEUR GÉNÉRAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES  
RENFORCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA CITEL  
APPROBATION DU PLAN D'EXPLOITATION POUR 2017  
SOUTIEN DE LA CITEL À LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSULTATS DU SEPTIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES ET AUX PRÉPARATIFS DU 8ÈME SOMMET DES AMÉRIQUES  
PRÉPARATION DE LA SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE DE LA CITEL  
CRÉATION DU GROUPE AD HOC POUR L'IDENTIFICATION DES POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES ASSOCIÉS DE LA CITEL

## RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée pendant cette période.

## DÉCISIONS

COM/CITEL DEC. 92 (XXXII-16) CRÉATION D'UN GROUPE AD-HOC POUR L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE MÉTHODOLOGIE AUX FINS D'ÉLABORATION, DE DISCUSSION, D'APPROBATION ET DE PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES

## D.3 CC.3 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: TÉLÉCOMMUNICATIONS / TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (CCP.I)

## RÉSOLUTIONS

CCP.I/RES. 262 (XXVIII-16) MÉCANISME DE PARTICIPATION À DISTANCE DES ÉTATS MEMBRES AUX RÉUNIONS DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I - CCP.I

CCP.I/RES. 263 (XXVIII-16) ACHÈVEMENT DU DOSSIER TECHNIQUE 23: RESPECT ET INTEROPÉRABILITÉ

CCP.I/RES. 264 (XXVIII-16) APPROBATION EN BLOC DES TEXTES DE RÉFÉRENCE MIS À JOUR AVEC LES NORMES APPROUVÉES PRÉALABLEMENT PAR LE CCP.I DE LA CITEL

CCP.I/RES. 265 (XXVIII-16) CRÉATION DU GROUPE DE COORDINATION DE LA PRÉPARATION EN MATIÈRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'URGENCE DANS LES AMÉRIQUES

CCP.I/RES. 266 (XXVIII-16) IDENTIFICATION DES FRÉQUENCES RADIO TERRESTRES DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES POUR LES SITUATIONS DE CATASTROPHE

CCP.I/RES. 267 (XXVIII-16) MODIFICATION DES ACTIVITÉS DE L'ANNEXE II DE LA RÉOLUTION CCP.I/RES. 258 (XXVII-15). FEUILLE DE ROUTE 2016-2018 POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, RESSOURCES, HUMAINES ET FINANCIÈRES, POUR LA PROMOTION, L'ACCÈS, L'UTILISATION ET LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TIC

CCP.I/RES. 268 (XXVIII-16) MISE EN ŒUVRE DE LA RECOMMANDATION 19 UIT-D 19 POUR LA RÉGION DES AMÉRIQUES

CCP.I/RES. 269 (XXVIII-16) ATELIER D'INCLUSION NUMÉRIQUE ET ADOPTION IMPORTANTE DE LA BANDE LARGE DANS LES AMÉRIQUES

CCP.I/RES. 270 (XXVIII-16) PROPOSITION « INDEX DE LA CITEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA BANDE À LARGE BANDE DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES »

CCP.I/RES. 271 (XXVIII-16) ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXIX<sup>e</sup> RÉUNION DU CCP.I

CCP.I/RES. 272 (XXIX-16) SÉMINAIRE: SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LEUR IMPACT SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

CCP.I/RES. 273 (XXIX-16) MANUEL DES MEILLEURES PRATIQUES RECOMMANDÉES DANS LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE DANS LA RÉCEPTION DES SIGNAUX DE TÉLÉVISION SATELLITE PAR ABONNEMENT

CCP.I/RES. 274 (XXIX-16) ATELIER D'INCLUSION NUMÉRIQUE ET ADOPTION

- CCP.I/RES. 275 (XXIX-16) IMPORTANTE DE LA BANDE LARGE DANS LES AMÉRIQUES  
SÉMINAIRE SUR LA GESTION DES PROJETS DE  
DÉVELOPPEMENT
- CCP.I/RES. 276 (XXIX-16) ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXX<sup>e</sup> RÉUNION DU CCP.I

## RECOMMANDATIONS

- CCP.I/RES. 26 (XXVIII-16) RECOMMANDATION POUR ENCOURAGER UNE PLUS GRANDE  
ADOPTION DES SERVICES IoT/M2M DANS LES ÉTATS MEMBRES  
DE LA CITEL

## DÉCISIONS

- CCP.I/DEC. 244 (XXVIII-16) ENQUÊTE SUR LE PROBLÈME DU CÂBLAGE DÉSORDONNÉ DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE (DERNIER  
KILOMÈTRE).
- CCP.I/DEC. 245 (XXVIII-16) ENVOI D'INFORMATION AU DOSSIER TECHNIQUE  
« APPLICATIONS ET CONTENUS POUR L'INCLUSION SOCIALE ET  
L'ÉQUITÉ ».
- CCP.I/DEC. 246 (XXVIII-16) QUESTIONNAIRE SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS  
DE SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES
- CCP.I/DEC. 247 (XXVIII-16) ANNONCE DE L'ATELIER DE L'UIT SUR « LA LUTTE CONTRE LA  
CONTREFAÇON AVEC L'UTILISATION DE SOLUTIONS DE  
CONFORMITÉ ET D'INTEROPÉRABILITÉ »
- CCP.I/DEC. 248 (XXVIII-16) ÉVALUATION RÉGIONALE: ACCESSIBILITÉ DES TIC
- CCP.I/DEC. 249 (XXVIII-16) COMPTE RENDU DE PROJETS DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES
- CCP.I/DEC. 250 (XXVIII-16) TERMES DE RÉFÉRENCE POUR ÉLABORER UN RAPPORT TYPE -  
ÉTUDE SITUATIONNELLE SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES EN  
MATIÈRE DE TIC: PROPOSITIONS POUR L'INTÉGRATION DES  
SEXOSPÉCIFICITÉS ET DES DROITS POLITIQUES SUR LES TIC  
DANS LE CADRE DE LA CITEL
- CCP.I/DEC. 251 (XXVIII-16) RÈGLEMENTS LIÉS À LA PROTECTION DES DONNÉES À  
CARACTÈRE PERSONNEL
- CCP.I/DEC. 252 (XXVIII-16) QUESTIONNAIRE SUR L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA  
TRANSITION DE IPV4 À IPV6
- CCP.I/DEC. 253 (XXVIII-16) MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
INTERNATIONALES
- CCP.I/DEC. 254 (XXIX-16) RAPPORT SUR LA CONSULTATION DES PROCESSUS D'ÉCHANGE  
ET DE VERROUILLAGE ENTRE LES PAYS DE L'IMEI DES  
APPAREILS MOBILES AVEC RAPPORT DE PERTE OU DE VOL
- CCP.I/DEC. 255 (XXIX-16) COÛTS ASSOCIÉS AUX MESURES SUR LE TERRAIN POUR LA  
SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DES SERVICES
- CCP.I/DEC. 256 (XXIX-16) MISE À JOUR DES TERMES DE RÉFÉRENCE POUR ÉLABORER UN  
RAPPORT TYPE - ÉTUDE SITUATIONNELLE SUR L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES SEXES EN MATIÈRE DE TIC: PROPOSITIONS POUR  
L'INTÉGRATION DES SEXOSPÉCIFICITÉS ET DES DROITS  
POLITIQUES SUR LES TIC DANS LE CADRE DE LA CITEL
- CCP.I/DEC. 257 (XXIX-16) DÉCLARATION DE COLLABORATION AVEC LE GROUPE D'ÉTUDE  
2, THÈME 1/2, SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'UNION INTERNATIONALE DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS
- CCP.I/DEC. 258 (XXIX-16) ÉCOLE DU SUD POUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET
- CCP.I/DEC. 259 (XXIX-16) DIFFUSION DES COMMUNICATIONS DANS LES SITUATIONS  
D'URGENCE: QUESTIONNAIRE POUR IDENTIFIER LES CONTACTS  
ET LES ACTIVITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

POTENTIELLES POUR LEUR DIFFUSION PAR LE SECRÉTARIAT DE LA CITEL

CCP.I/DEC. 260 (XXIX-16)

CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC PRÉPARATOIRE À LA CITEL À LA RPR-AMS

#### **D.4 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II: RADIOCOMMUNICATIONS (CCP.II)**

##### **RÉSOLUTIONS**

CCP.II/RES. 111 (XXVII-16).

ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXVIII<sup>e</sup> RÉUNION DU CCP.II

CCP.II/RES. 112 (XXVII-16).

CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC POUR LA MISE À JOUR DE L'ACCORD INTERAMÉRICAIN SUR LE PERMIS INTERNATIONAL DE RADIOAMATEUR (IARP)

CCP.II/RES. 113 (XXVIII-16)

ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXIX<sup>e</sup> RÉUNION DU CCP.II

##### **RECOMMANDATIONS**

CCP.II/REC. 49 (XXVII-16)

PROTECTION PUBLIQUE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE (PPDR) ISSU DES TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILES INTERNATIONALES (IMT)

CCP.II/REC. 50 (XXVII-16)

AUTORISATION DES STATIONS TERRIENNES MOBILES POUR COMMUNIQUER AVEC LES STATIONS SPATIALES GÉOSTATIONNAIRES DU SERVICE FIXE PAR SATELLITE DANS LES BANDES DE FRÉQUENCE DE 19,7-20,2 GHZ ET 29,5-30, 0 GHZ DANS LES AMÉRIQUES

CCP.II/REC. 51 (XXVII-16)

UTILISATION DE LA GAMME DE FRÉQUENCES 10,7-12, 2 GHz POUR LES APPLICATIONS DE TÉLÉVISION PAR SATELLITE

CCP.II/REC. 52 (XXVII-16)

RÉGIMES DE CONCESSION GÉNÉRIQUE POUR LES STATIONS TERRIENNES DU SERVICE FIXE PAR SATELLITE DÉPLOYÉES DE MANIÈRE OMNIPRÉSENTE.

CCP.II/REC. 49 (XXVII-16)  
DÉLIVRANCE DE MISE À  
JOUR DE LA  
RECOMMANDATION 49

PROTECTION PUBLIQUE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE (PPDR) ISSU DES TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILES INTERNATIONALES (IMT)

CCP.II/REC. 53 (XXVII-16)

SIMPLIFICATION DU PROCESSUS ADMINISTRATIF POUR LE SERVICE D'AMATEURS ET D'AMATEURS PAR SATELLITE

##### **DÉCISIONS**

CCP.II/DEC. 183 (XXVII-16).

QUESTIONNAIRE SUR LES USAGES ET LES PLANS POUR L'AVENIR DES BANDES DE FRÉQUENCES À L'ÉTUDE DU POINT 1.13 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CMR-19 DANS LES AMÉRIQUES  
RECONNAISSANCE DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET COORDONNATEURS DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE 2015 DES RADIOCOMMUNICATIONS

CCP.II/DEC. 184 (XXVII-16).

CCP.II/DEC. 185 (XXVII-16).

RÉFÉRENCE À UN QUESTIONNAIRE AFIN D'ÉTUDE LA SURVEILLANCE CONTINUE, LE CONTRÔLE ET LA PROTECTION DES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES UTILISÉES PAR LES SERVICES PUBLICS

CCP.II/DEC. 186 (XXVII-16).

QUESTIONNAIRE RELATIF AUX PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES

CCP.II/DEC. 187 (XXVII-16).

CCP.II/DEC. 188 (XXVII-16).

APPLICABLES AUX PETITS SATELLITES AUX NANOSATELLITES  
ET PICOSATELLITES  
QUESTIONNAIRE RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE  
POLITIQUE DE RADIODIFFUSION  
CRÉATION D'UN GROUPE AD-HOC POUR L'ACTUALISATION DE  
LA PROCÉDURE DES PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES (IAP)  
ET LA CRÉATION D'UNE E PROCÉDURE DE CONTRIBUTIONS  
INTERAMÉRICAINES (IAC).